

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

HIPPIQUE



ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

(FOX HOUNDS)

Drag du dimanche, 12 Février.

Dimanche dernier, meet à Vaulx-en-Velin.

Grâce au beau temps, très brillante assistance.

Le départ a été donné sur le bord du Rhône et le renard a été lâché dans la plaine de Jonage.

Après un rush de 20 minutes, l'hallali a eu lieu sur le bord du canal, la chasse s'étant terminée par un bat-l'eau.

Master of hounds : Edouard Cottin. Le brush à Mme de Seynes.

Remarqué : les équipages du vicomte et de la vicomtesse de Bellescize, du comte de Bucy, de M. Winckler, de M. Guigou. Sur le coach de l'Équipage avaient pris place : M. et Mme Bouchet, Mme de Seynes, Mlle de Cazenove, Mlle de Bellescize, Mme Aynard.

Dans le field : colonel de Montenon, commandant de la Rochère, Desprez, marquis et marquise de Bridieu; capitaines de Laveaucoupet, de Fadate, de Lafond, Messimy; lieutenants de Valence, de Bucy, de Cordon, de Ligonès, Charron, de Valbreuse, etc.; MM. Damour, Aynard, Gillet L., Gillet Paul, M. Roé, Palluat de Besset, Poncet, Paul Cottin, Louis Guérin, Schulz, Winckler, Casati-Brochier, Chevallier, Brac de la Perrière, etc.

Dimanche 19 février, rendez-vous à Limonest, à 1 heure 1/2. — Retour : Chasse au renard.

CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

Voici quelques détails inédits dont nous sommes heureux d'offrir la primeur à nos lecteurs.

Comme nous l'avons déjà dit, il y aura deux épreuves de trot. Elles sont fixées au mercredi et au jeudi,

♣ Nous aurons également deux courses d'amazones,

l'une le jeudi, l'autre le samedi. Il y a déjà quatre engagements parvenus au Comité.

♣ Cette année, pour donner satisfaction à des réclamations reconnues fondées, la classe des chevaux de trait sera subdivisée en chevaux de traits lourds et chevaux de traits légers.

Cette décision a été favorablement accueillie par les intéressés et l'on nous assure que l'exposition de cette classe sera fort belle.

♣ Disons, à ce propos, que bien que le programme ne soit pas encore approuvé par le Gouvernement, les demandes d'admission affluent et s'élèvent de 115 à 120 chevaux inscrits.

♣ Ajoutons, enfin, que les primes aux chevaux de trois ans, organisées par le ministère de l'agriculture, auront lieu dans l'enceinte du concours hippique, soit au début, soit à la fin de la réunion. La Société hippique française n'avait pas pu obtenir cette faveur pour le concours de Paris. R.

LES COURSES

Courses d'Auteuil

Première journée. — Mercredi 15 février. — Auteuil n'avait jamais fait sa réouverture par une aussi belle température. Le ciel bleu, le chaud soleil ne sont pas d'ordinaire de la fête, aussi le public était-il extrêmement nombreux dans les différentes enceintes.

Le terrain, un peu lourd, a causé un certain nombre de chutes.

Les favoris ont pris les deux premières places dans le **Prix d'Ouverture**.

Le Général s'est élancé devant Salcède et Ganel. A la rivière, Le Général, Salcède, Ganel et Sénac culbutaient. Boulaq, Incitatus et Lock venaient alors, loin devant Resting Place. Au mur en terre, Lock dépassait Incitatus, puis au tournant Boulaq. Le favori revenait dans la ligne droite et une lutte qui se prolongeait jusqu'au poteau entre les deux chevaux se terminait à l'avantage du premier favori Boulaq, par une courte tête.

C'est encore le favori qui a gagné la seconde épreuve, le **Prix de Février**, après une lutte superbe avec Louli.

Polyandre a pris les devants dès le départ, suivi de Feu

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

Sacré et de Louli; Cloîtrée était bientôt distancée. Devant les tribunes, Louli et Feu Sacré galopèrent ensemble devant Polyandre. Celui-ci reprenait l'avantage à la dernière haie. Louli se défendait courageusement, regagnait un peu de terrain sur la fin, mais succombait d'une courte tête.

Dans le **Prix Mondeville**, on prenait Labassère, Berry, Sélène et Fox. Valois a été l'objet de quelques paris à 10/1.

C'est Labassère qui a pris la tête au départ, mais dès la première haie, il se dérobait. Moustiers, Pistache, Fox, Sélène et Valois galopèrent alors dans cet ordre. A la rivière des tribunes, Moustiers tombait. Dans le huit, Valois et Sélène étaient en tête devant Pistache. Berry se mettait à leur poursuite dans le tournant. Après la dernière haie, il rejoignait Valois, sembla un instant maître de la partie, mais Valois reprenait l'avantage et gagnait d'une longueur.

Aventurière a gagné facilement le **Prix Amadou** où elle était complètement délaissée.

Neuvisy, Paulin, Aventurière et Chevilly ont galopé dans cet ordre jusqu'à la dernière haie où Aventurière prenait l'avantage. Réflecteur venait fort sur la fin se placer second devant Chevilly.

Courses de Vichy.

Réunion de juillet. Saint-Légér du Centre (trot monté).

Voici les engagements reçus le 31 janvier :

Sauveur, à M. Beauchamp; Sapeur, à M. Bless; Sans-Souci et Sensation, à M. Boucart; Sacoche, Soubise, Soupe et Souvigny, à M. le comte H. de Chantemerle; Bistouri, à M. Fossez-Chateaneuf.

Souverain ex-Ménélick, à M. Louis Gérard; Saint-Saulge, à M. Gaston Guény; Saisy, Shire, Solenzara, Souriant, S. V. P., à M. Et. Guyon; Saxophone, Semaine-Sainte, Serpolet, Serviteur, à M. Henry Odeau.

Saint-Amand, à M. Gaston Perrot; Soldat, à MM. G. Perrot et Chéramy; Commandant, à M. Réglat; Sagesse, à M. Emile Riffault; Salan, Sigurd, à MM. E. et P. de Suremain; Sans-Espoir, Sansonnet, Sarah, à Mme la marquise de Vivens.

La Société des Steeple-Chases de France.

Si les courses d'obstacles, les épreuves réservées aux gentlemen, les courses militaires enfin ont pris, en France, l'importance que l'on sait et donné, au point de vue de l'élevage du cheval de demi-sang, né et élevé en France, les résultats que nous sommes heureux d'enregistrer chaque jour, c'est à la Société des Steeple-Chases de France que nous le devons.

Les quelques détails qui suivent intéresseront donc, nous l'espérons, nos lecteurs.

Fondée en 1863, dissoute en 1873 et reconstituée presque aussitôt, cette société occupe aujourd'hui une situation prépondérante, avec un budget de plus de 1.200.000 francs.

Voici comment elle se compose aujourd'hui :

Président : le prince de Talleyrand et de Sagan.

Membres fondateurs : MM. Ad. Abeille, le comte Beugnot, le général de Biré, le marquis de Breteuil, Georges Brinquant, Auguste du Bos, le baron Finot, le comte Ch. de Grolier, le marquis du Halley-Coëtquen, Robert Hennessy, le prince J. Murat, le baron de Neufville, Arthur O'Connor, le général O'Connor, H. Ridgway, le vicomte de Tredern, le duc de la Trémoille.

Sous-Comité : le prince de Talleyrand et de Sagan, président; de la Haye-Jousselin, vice-président; le comte Beugnot, le prince J. Murat, Ferdinand O'Connor, le duc de la Trémoille, le baron de Neufville.

Commissaires : MM. le comte Beugnot, le prince J. Murat, A. du Bos.

Juge à l'arrivée : vicomte d'Autichamp.

Starter : le comte de Chazelle.

Les recettes de la Société sont uniquement appliquées à des encouragements à l'industrie chevaline. Parmi ces encouragements, le plus apprécié par les éleveurs, c'est certainement le

10 0/0 qui leur est accordé sur le montant des prix revenant aux chevaux arrivés premiers et seconds.

La Société des Steeple-Chases de France a rendu de si grands services à la cause de l'amélioration de notre race chevaline que nous ne pouvons que lui souhaiter une prospérité de plus en plus croissante.

Notes et Informations

Le Petit Parisien publie des renseignements intéressants sur les écuries de l'empereur de Russie :

Le czar, écuyer excellent et grand amateur de chevaux, a fait construire à Péterhoff un véritable palais où sont logés six cent dix-huit « pur sang », dans des conditions d'hygiène, de confort et de luxe dont il est difficile de se faire une idée. Construites en briques rouges, éclairées à l'électricité, chauffées en hiver, aérées en été au moyen d'appareils à vapeur, les écuries impériales couvrent une superficie d'un hectare environ.

Elles ont été bâties sur une éminence dominant le littoral sud du golfe de Finlande, à deux kilomètres tout au plus de la résidence préférée de l'impératrice. Car elle est, elle aussi, une merveilleuse écuyère, ainsi, d'ailleurs, que l'impératrice douairière, mère du tsar, et la grande-duchesse Olga qui, bien qu'à peine âgée de dix-sept ans, ne craint pas de rester trois ou même quatre heures en selle de suite.

Aux écuries de Péterhof, le personnel ne compte pas moins de deux cent soixante-dix piqueurs dresseurs, palefreniers, etc., pour la plupart russes, français et anglais. Il y a, en outre, cinq vétérinaires, tous logés et largement appointés.

Enfin, ajoutons que le tsar possède également de très belles écuries à Gatchina et près de son Palais d'Hiver, à Saint-Petersbourg. Le nombre de ses chevaux de selle et d'attelage dépassait neuf cents au dernier recensement.

♣ Jeudi, à Pau, Ravello, à M. J.-B. Prudhon (W. Cook), et Chrysalide II, au vicomte H. d'Espous de Paul (E. Watts) ont fini second et troisième derrière Roncevaux dans le prix du Kiosque.

♣ Euryale, gagnant du Grand Prix de Pau, courra jeudi à Auteuil le prix de la Ferme (st.-ch. 10.000 fr.).

♣ La Société Sportive d'Encouragement a augmenté son budget de subvention pour la province de 27.500 fr.

♣ Notre compatriote, M. Ch. de Ravel, a acheté à M. D. Guesnier son poulain de quatre ans, Salpêtre, par Keraunos et Salada, frère par sa mère de Saladin II. Le cheval va à l'entraînement chez Deruelle, à Vichy.

♣ La municipalité de Nice a voté une importante subvention pour la réunion des courses plates qui sera donnée à Nice à l'issue de notre réunion de novembre.

♣ La Société d'Encouragement a renouvelé leur licence de gentlemen-riders à MM. F. Gasquet, A. Mourgue d'Algue, L. Randon, L. Rambaud, A. P. Vlasto, E. Zafropulo, qui montent tous dans notre région.

♣ Ravello, à M. Prudhon, très bien monté par W. Cook, a gagné dimanche à Pau, le prix du Bois, battant Le Halbran et Chrysalide II (E. Watts). Savoisy, à M. T. Dugas, était parmi les non-placés.

♣ Il est question d'organiser des courses d'ânes sur le Prado. Ce projet sera probablement mis à exécution dès les beaux jours.

♣ Beguin à M. P. Massot, est engagé à Milan dans le Grand Prix du Commerce (50.000 francs) et dans le Prix du Prince Amédée (20.000 francs). On se souvient que cette dernière épreuve fut gagnée, l'an dernier, par un cheval français, Poète, au comte de Clermont-Tonnerre.

Collection du Lyon-Sport.

Différentes sociétés et de nombreux amateurs nous ont demandé des collections du Lyon-Sport avec les couvertures de couleurs variées. Quelques-unes seulement nous restent et nous les tenons à la disposition de nos lecteurs.

Au prix de 8 fr. l'année 1898.

Au prix de 11 fr. l'année 1898 et reliée.

CHASSE



CHIENS

Field-Trials du Sporting Spaniel-Club.

(Suite et fin.)

Dans leurs épreuves pour le CONCOURS DES PUPPIES, *Beechgrove Try*, *Stylish Pride*, *Compton Roger* ont confirmé d'une façon continue leurs performances du concours précédent. J'ai pris grand intérêt à observer la grande régularité des spaniels présentés, aussi bien dans la démonstration de leurs qualités que de leurs défauts, pendant toute la durée des épreuves.

N° 4. — *Sandford Bussy Bee*, à M. Norrish, chienne puppy cocker marron, très hardiment engagée pour aider au succès du concours, bien qu'agée seulement de sept mois et demi, a perdu la tête devant un petit groupe de lapins gîtés à côté les uns des autres. Elle a un brillant style et fera certainement plus tard une bonne chienne. Les prix spéciaux pour qualités de chasse ont été décernés à *Stylish Pride*, et *Carry one* a eu ceux destinés à récompenser la beauté.

Une innovation qui a eu beaucoup de succès a été faite à ce concours: elle consiste en une petite trompette que porte le commissaire chargé de guider les assistants et dont il sonne chaque fois qu'une pièce de gibier part, derrière les juges, d'un terrain qui a déjà été battu par le spaniel qui concourt.

Le trait le plus agréable de la réunion a consisté peut-être dans la façon tout à fait « sportive » avec laquelle, concurrents, organisateurs et assistants semblaient unanimement mettre de côté leurs sentiments personnels et travailler pour le succès de cette nouvelle tentative, et c'est à cet esprit de renoncement que doit être attribué le remarquable succès de la réunion. Toutes les personnes présentes ont emporté cette conviction que les field-trials de spaniels sont aussi faciles en pratique qu'en théorie, mais, naturellement, à présent que l'expérience est faite, il faut que le Sporting Spaniel-Club s'efforce de faire encore mieux, en créant un nouveau concours pour groupes d'épagneuls ne rapportant pas, et un autre pour les irish water spaniels; en faisant travailler les chiens deux par deux dans les concours qui devront avoir lieu à une époque moins tardive, en offrant un prix pour le meilleur dresseur, etc., etc.

Avant de terminer ce compte rendu, j'ajouterai quelques mots sur le Sporting Spaniel-Club lui-même, pour éviter les malentendus. Le Club est désireux de travailler en bonne harmonie avec tous les groupes et tous les individus qui veulent faire des efforts pour l'amélioration des purs types de spaniels, comme ils étaient avant que *l'esprit des expositions* n'ait commencé à les gâter. Mais il partira en guerre contre les types dégénérés et impropres à la chasse qu'indiquera par la suite leur incapacité à se comporter d'une façon satisfaisante dans les concours publics de chasse.

Jugeant dernièrement les spaniels à une exposition du Nord j'avais détrôné un champion décrépit de l'espèce la plus moderne, tête de chien courant, corps de chenille, jambes tordues et franges surabondantes, toute la gamme! Il s'ensuivit naturellement une discussion, et un de ceux qui m'approuvaient, raisonnant le cas, s'écria: « Mais cette chienne ne pourrait pas chasser, » et son interlocuteur de lui rétorquer: « Où avez-vous vu dans le programme que les prix sont pour les épagneuls bons à la chasse? » Du fait que quelques amateurs ont déjà oublié que les épagneuls ont toujours servi à la chasse, il est démontré que le Sporting Spaniel-Club n'est pas venu une minute trop tôt, mais, naturellement, il nous faut beaucoup

plus d'adhérents pour mener à bien notre croisade. Cet été, nous avons l'intention de publier un dessin montrant le type idéal des sept meilleures familles de spaniels connues; en hiver, nous donnerons d'autres épreuves sur le terrain, et nous parlons d'organiser pour l'été suivant une exposition de spaniels de chasse.

(L'Acclimatation.)

E. THOLLIER.

Echos et Nouvelles

L'étalon pointer *Beau o'the Border* (K. C. S. B. 28750) est mort le mois dernier, âgé de 10 ans. Il avait gagné la coupe de championnat aux field-trials du Pointer-Club anglais et de nombreux prix aux expositions. Il était fils de *Champion Saddleback* et de *Champion Molton Broom*; importé en France depuis plusieurs années, il laisse une nombreuse descendance. Il appartenait à MM. Mairesse et Mulard.

Réunion des amateurs de boule-dogues français

Un certain nombre d'amateurs de boule-dogues français viennent de se grouper sous le titre de « Réunion des amateurs de boule-dogues français ».

Placés sous l'égide de la Société centrale, ils se proposent d'encourager par tous les moyens possibles l'élevage du boule-dogue français. Le type qu'ils préconisent va être publié sous peu: c'est le petit boule-dogue à « oreilles droites ».

Le comité est ainsi composé:

Président d'honneur: M. le prince de Wagram.

Président: M. Gordon Bennett.

Vice-présidents: MM. Menans de Corre: Ch. Prudhommeaux.

Secrétaire: M. J. Boulroue.

Membres: MM. le baron de Carayon-La Tour, baron Berthémy, comte de Moulauzon, Renevret, Ch. Roger.

Le président, M. Gordon Bennett, a offert, pour être distribués aux classes de petits boule-dogues, en mai prochain, à l'Exposition canine des Tuileries, 5,000 francs de prix en espèces.

Ce n'est pas un conte

Un fait assez rare dans les fastes cynégétiques, mais qui n'étonnera pas les vrais chasseurs, s'est passé ces jours-ci à Puyoo.

Le héros? Un lièvre. Parfaitement.

Forcé par une meute et à bout d'haleine et de jarrets, le vieux rusé se jeta dans un fourré impénétrable, devant lequel les chiens se contentèrent d'aboyer.

Sur ce, les chasseurs arrivent, cernent le fourré, forcent les chiens d'y pénétrer.

Que fait le lièvre? Il se faufile entre les chiens et, arrêté par le cordon de chasseurs, rassemble ses forces et d'un bond prodigieux, tombe en pleine poitrine d'un chasseur, qu'il croyait franchir dans son élan.

On devine la fin. Tel Hercule étouffant Antée, le nemrod, resserrant les bras, retint le lièvre prisonnier.

Ceci n'est pas un conte. C'est une histoire dont nous garantissons l'authenticité.

Les chiens des célébrités contemporaines

Le chien préféré de M. Félix Faure, s'appelle *Carlo*; c'est un superbe setter Gordon.

Le tsar accorde ses préférences à un magnifique lévrier barzoï du nom de *Lofki*.

Le chien favori de la reine Victoria est un loulou appelé *Marco*. Il a maintenant à peu près huit ans.

M. Saint Saëns possède une petite chienne griffonne du nom de *Lisette* pour qui il a une grande affection.

M. Emile Zola possède un petit poméranien noir, *Pinpin*, bien connu des familiers de l'hôtel de la rue de Bruxelles.

M. François Coppée a eu comme chienne favorite uné boule-dogue, *Truffe*.

Gyp possède une chienne qu'elle adore c'est *La Trouille*. *La Trouille* a été trouvée le samedi saint 1891 à demi noyée dans la cascade du bois de Boulogne, par les fils de Madame la comtesse de Martel.

Le chien favori de Madame la duchesse d'Uzès est un petit chien mexicain de la province de Tehi-Hua-Hua. C'est un véritable nain; il ne mesure pas plus de 19 centimètres à l'épaule. Il est rouge acajou et répond au nom de *Kiki*.

Nous connaissons à Paris, un autre chien Tehi-Hua-Hua également très beau, il appartient à Madame O. Servan, qui l'a rapporté du Mexique.

Le gardien de la propriété de « Notre oncle » à Nanterre s'appelle *Toc*, c'est un superbe danois; il ne fait pas bon lui marcher sur la patte quand il n'est pas de bonne humeur.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Lyon

Malgré un temps menaçant le matin, mais heureusement beau l'après-midi, dix-huit shooters se sont disputé le prix et les différentes poules inscrits au programme de dimanche dernier.

La **poule d'essai** a été gagnée par MM. Chavériat et Gazagne Joseph.

Le **prix**, auquel 16 tireurs ont pris part, a été partagé, premières et deuxième places entre MM. Chavériat et Darnat 5/5; 3^e place entre MM. Bernus et Joseph Gazagne 5/6.

La **poule au doublé** a été gagnée au second tour par MM. Anglois et Joseph Gazagne.

Dimanche, 19 février, de 10 h. à midi, tir d'exercice. A 1 h., poule d'essai et, à 2 heures, prix de 200 fr. handicap en cinq pigeons. Entrée : 25 fr.

Tir aux Pigeons de Monte-Carlo

Soixante tireurs ont pris part au **prix des Clématites**. La première place a été pour M. R. Luro 7/7; M. Erskine 9/11, deuxième; M. Liébert 8/11, troisième. L'autre poule a été partagée entre MM. Beresford et Wiloughby.

Quarante et un tireurs ont pris part au **prix Cirois Bar**, gagné par M. Gallon, 9/9; MM. Ginot et R. Gourgaud 8/9, partagent les deuxième et troisième places.

Une autre poule a été partagée entre MM. Blake et le baron de Mevius.

Le **prix des Violettes** a réuni trente-neuf tireurs. M. Asplen tuant 5/5 a été premier; MM. Chase et Paccard 6/9 partagent les places.

Les autres poules sont revenues à MM. Mieville, Blake et Eze.

TIR

GRAND CONCOURS DE TIR EN 1899

Le Midi bouge, le Nord remue.

Malgré cela l'horizon s'assombrit et nous ne voyons poindre aucun programme. Il serait temps, cependant, d'être fixé.

Le Nord a sa subvention et nous menace pourtant de ne pas donner de concours, si nous nous en rapportons à la circulaire ci-dessous.

Le paragraphe 3 de cet ordre du jour est singulièrement pessimiste.

Fédération des Sociétés de Tir de la région du Nord

Arras, le 5 février 1899.

Monsieur,

Vous êtes instamment prié d'assister à la réunion des délégués de la Fédération et des membres du Comité d'organisation du VI^e Concours national dans le Nord, qui se tiendra le dimanche, 19 février 1899, à midi et demi, hôtel de l'Univers, à Arras.

Ordre du jour : 1^o Vérification des pouvoirs des délégués ;
2^o Lecture du procès verbal de la séance du 20 janvier ;
3^o Concours national. — Rapport de la Commission d'études; *décision définitive de la Fédération sur le point de savoir si le Concours aura lieu ;*
4^o Questions diverses.

En raison de l'importance de cette réunion, la présence de tous les délégués est indispensable.

Veuillez agréer...

Par ordre du Président :

Le Secrétaire, E. FRÈRE.

P.-S. — Chaque Société fédérée doit être représentée par deux délégués.

Le Midi espère encore sa subvention et ne peut rien décider sans avoir une certitude absolue à ce sujet.

Cette indécision est d'autant plus regrettable que de nombreuses sociétés de tir ne peuvent établir le programme de leur concours annuel, désirant se baser pour cela, sur les dates et programmes des deux grands concours annoncés.

Il faut espérer que les comités d'organisation de Malo et Marseille feront connaître à bref délai ce qu'ils ont l'intention de faire.

Je trouve dans le dernier numéro du *Carabinier-Gymnaste*, sous la signature autorisée de M. Isabelle, un article dont j'extrait le passage final.

Nous ne connaissons rien encore de ce qui a été fait quant au transport des tireurs, mais ce que nous savons, c'est que les Sociétés musicales et orphéoniques, réunies en Congrès, ces jours-ci, à la Sorbonne, sont très proches de l'obtention du 1/4 de place, sous la condition du voyage par groupes.

Il serait pitoyable que le Tir ne trouve pas le moyen d'être aussi bien traité, alors que l'utilité des Sociétés patriotiques que sont les groupes de tireurs et de gymnastes est tellement démontrée que pas un homme officiel ne voudrait manquer, dès que l'occasion s'en présente, de rendre le plus grand hommage aux résultats nationaux produits par ces Associations : *la pépinière des défenseurs du sol français*.

Mais, ne voit-on pas, dans les journaux parisiens les plus répandus, de longues colonnes consacrées à la chronique orphéonique.... quand des prières instantes et répétées, adressées à ces mêmes journaux par des apôtres du tir sont restées sans le plus méchant mot de réponse. Cependant les organes ainsi sollicités passent pour être dirigés par des patriotes du plus grand bon teint.

Dans ces circonstances, il ne serait pas surprenant que la musique obtienne ce que le tir manquera peut-être, faute d'une orchestration que la grande presse paraît lui marchander.

Voilà qui est clair et net.

Car il faut malheureusement constater que, jusqu'à ce jour, malgré les efforts tentés par un assez grand nombre de tireurs, nous n'avons jamais pu obtenir que la grande presse fasse pénétrer dans la masse du public, nos idées et nos désirs. Nous en sommes réduits à nos publications spéciales, qui ne sortent pas du monde tireur.

C'est donc seulement sur notre propagande personnelle que nous devons compter pour faire des adhérents à une cause aussi noble que celle que nous poursuivons.

HEBBÉ.

Société de Tir de Lyon. — *Ecole de Tir.* — La première épreuve est maintenant close; elle a réuni 859 élèves.

La deuxième épreuve au fusil Lebel, tir réduit à 25 mètres, commencée dimanche dernier, se continuera le 19, de 8 heures du matin à la nuit, et se terminera le 26 février.

Dimanche, 19 février, les exercices de tir des sociétés de gymnastique, ainsi que le tir aux cartons réservé aux sociétaires, auront lieu dans les conditions habituelles.



AVIRON

A la suite d'un article signé *Vidi*, paru dans l'*Aviron*, l'auteur me favorise d'un entrefilet. J'en suis d'autant plus flatté que, d'après ce qu'a dit ici-même *Video*, il y a huit jours, *Vidi* ne devait répondre à personne, il en avait fait le serment solennel.

Je le remercie vivement de cette exception à mon égard et je vois avec plaisir qu'il n'est pas aussi intransigeant que *Video* nous l'a dépeint.

LUGDUNENSIS.

Ne quittons pas l'organe spécial de l'*Aviron* sans relever, dans le N.-B. du *Casse-cou* paru le 11 février, les scrupules vraiment exagérés de *Vidi* à nommer le journal lyonnais « dont il a parlé dit-il, à la fin de son dernier article ».

Mieux documenté, *Vidi* aurait su que la publication sportive imprimée à Lyon est l'organe officiel, non pas de la seule U.S.F.S.A., mais de toutes les Fédérations. Cette publication — nous ne nommons pas encore le *Lyon-Sport* pour respecter les scrupules de Monsieur *Vidi* — a toujours fait preuve d'éclectisme, en ouvrant ses colonnes à tous les sports et, pour ne parler que de l'aviron, à la Fédération française des Sociétés d'aviron, à la Fédération des sociétés d'aviron du Sud-Est, à la Fédération Lyonnaise des sociétés d'aviron, à l'Union des sociétés des Rameurs amateurs de France. En voulez-vous encore? Cette nomenclature est peut-être creuse; mais que *Vidi* se rassure, les communications que *Lyon-Sport* — vous permettez? — publie chaque semaine, sont aussi documentées que s'il avait daigné les écrire lui-même.

VIDEO.

Assemblée générale du Cercle de l'Aviron.

Dans son assemblée générale du 8 février, le Cercle de l'Aviron a constitué définitivement son Conseil d'administration pour 1899.

Président honoraire : M. Goumy ; président d'honneur : M. V. Roche ; vice-présidents d'honneur : MM. Moreau et Lansard.

Président : M. A. Garbit ; 1^{er} vice-président : M. Page ; 2^e vice-président : M. Wettengel ; secrétaire : M. Seux ; secrétaire-adjoint : M. Terme ; trésorier : M. Defond ; trésorier-adjoint : M. A. Clerc ; conservateur du matériel : M. Giraud ; conservateur-adjoint : M. Bodin ; capitaine d'entraînement : M. Pothin ; lieutenants d'entraînement : MM. Deschamps et Barbezil ; conseillers : MM. Brenot, Monnier, adjoints au 1^{er} vice-président ; MM. Piot et Lachal, adjoints au 2^e vice-président.

Délégué à Paris : M. Lansard ; délégué à Turin : M. Courtial.

Délégués à la Fédération Lyonnaise : MM. Seux, Page et J. Piot.

NOTES D'ENTRAINEMENT

Dimanche dernier, dès le matin, nombreuse réunion au garage du *Club Nautique*. Malgré de très grosses eaux et un fort vent du Midi, l'équipe junior a fait une excellente sortie en yole, puis ensuite en outrigger sous l'habile direction de

l'entraîneur Mazières. Remarqué aussi : M. E. Wegelin, l'émiment sculler junior ; MM. Soubeyran et Aublanc en skiff, puis MM. Mouthonet et Jambon, en yole de deux. L'ami Perrin a suivi en canoë les évolutions des jeunes rameurs.

L'après-midi, le temps s'étant élevé, tous les équipiers font une sortie générale. Le 4 seniors, représenté par E. Wegelin et Perrin en canoë, croise entre Collonges et Fontaines. Trois équipes en yole de mer viennent se joindre à eux. Les salons de la mère Carr, à Collonges sont trop petits pour contenir ces joyeux amis venus, qui en bateau, qui à bicyclette, pour boire une de ces vieilles bouteilles de vin blanc à la santé des nouvelles équipes de l'année. Le retour s'est effectué aussi gaiement que l'aller, et cette bonne journée s'est terminée au garage par la traditionnelle partie de boules qui s'est poursuivie jusqu'à la nuit noire.

Décidément, la bande des Zèbres ne perd pas son temps, et l'on ne s'embête pas le dimanche au Club.

Le *Club Nautique* donne, dimanche, 28 février, une seconde journée de handicaps d'hiver; il y aura une course à 2, 4 skiffs et canoës. Les courses auront lieu dans le bassin de la Caille et seront une bonne préparation pour les régates d'entraînement de la Fédération Lyonnaise le mois prochain.

Nouveau garage du Cercle de l'Aviron

Le Cercle de l'Aviron va prochainement transporter son garage à la Caille, au n° 7 du quai de Cuire.

La nouvelle installation sera certainement une des mieux comprises que l'on puisse imaginer, tant au point de vue nautique qu'au point de vue agrément, rien n'y manquera comme commodité et comme confort. Quoique un peu plus éloigné de Lyon, le nouveau garage en sera cependant encore très voisin et la facilité des communications rendra inappréciable l'accroissement de la distance.

Une vaste maison d'habitation de deux étages permettra d'installer : au rez-de-chaussée, un mess très confortable, au premier une splendide salle d'honneur avec ses annexes, enfin au deuxième étage huit chambres à coucher qui seront louées aux sociétaires.

Dans le vaste jardin, de 2.000 mètres carrés, on commence la construction d'un hall immense pour les bateaux.

Au fond sera installé le vestiaire des équipiers auquel seront annexées, d'un côté, une salle de bains et de douches, de l'autre une salle de gymnastique et d'escrime.

Une grande partie du jardin sera réservée pour être cultivée en pelouses et en massifs, en laissant cependant l'espace nécessaire aux jeux de boules et à un stand. Enfin de grands arbres donneront pendant l'été de l'ombre et de la fraîcheur et feront du nouveau garage du Cercle de l'Aviron un véritable petit Eden.

Société des Régates Lyonnaises. — Tous les membres actifs et honoraires de la Société sont invités à assister à une assemblée générale qui aura lieu le mercredi 22 courant à 8 h. 1/2 du soir, au café Gruber, place des Terreaux.

Bal du Cercle de l'Aviron

Nous avons déjà dit dans notre dernier numéro que le bal du Cercle de l'Aviron avait eu son succès habituel, nous pouvons ajouter aujourd'hui que les salons du Grand Café avaient peine à contenir la foule joyeuse qui se pressait chatoyante, et diaprée, sous l'éblouissement des lustres.

M. Garbit, le nouveau président du Cercle de l'Aviron, et Mme Garbit faisaient les honneurs de la soirée, avec l'amabilité et le charme qui, dès le premier abord, les rendent tous deux sympathiques à tous ceux qui les approchent.

Dans le tourbillon d'une valse, nous reconnaissons M. V. Roche, président d'honneur et Mme Roche, toute charmante dans sa toilette de bal.

Aux petits chevaux, M. Moreau, vice-président d'honneur et Mme Moreau, qui se multiplie avec un dévouement et un entraînement dont le Cercle conservera le souvenir.

Un peu partout nous rencontrons MM. Page, vice-président; Seux, secrétaire; Defond et A. Clerc, trésoriers; Giraud et C. Bodin, conservateurs du matériel; Lachal et Brénot, conseillers; F. Piot, Chambon, F. Clerc, Gabardini, Paccard.

Signalons parmi les membres d'honneur: M. Vaudray père qui remplace auprès des plus charmantes valseuses, son fils retenu à la chambre par une fatigue heureusement sans gravité; M. et Mme Parisot, toujours intrépides; M. et Mme Bodin, M., Mme et Mlle Courant, M. Pierre Lequeuse, galant cavalier; l'ami Allagai qui progresse toujours, etc., etc.

Remercions tous nos invités en général et tout particulièrement Mme et M. Claudy, vice-président des Régates lyonnaises, plein de gaieté et d'entrain qui se charge de faire le boniment pour les petits chevaux.

Du Club Nautique nous remarquons nos amis Perrin, Soubeyran, Aublanc, Jambon, etc. La place nous manque pour citer tous les visages de connaissance que nous rencontrons à chaque pas.

Au souper, des bouquets sont offerts à Mme Garbit et à Mme Roche, présidentes; M. Page souhaite la bienvenue au nouveau président qui, pour la première fois, se trouve en contact avec la société; M. Garbit, en quelques paroles qui savent émouvoir, déclare qu'en acceptant la présidence du Cercle de l'Aviron, il se rendait dès aujourd'hui solidaire de ses succès comme de ses revers. Il boit à la prospérité du pavillon bleu qui a déjà toutes ses sympathies.

De chaleureux applaudissements saluent cette heureuse improvisation.

M. V. Roche, à son tour, porte un toast à la société et à son nouveau président actif.

Pendant ce temps, le bal a repris avec un nouvel entrain et, à 7 heures du matin seulement le dernier violon arrache une dernière vibration de sa dernière corde et chacun reprend le chemin de la maison la tête légère et les jambes lourdes, en se donnant rendez-vous à la fête d'inauguration du nouveau garage du Cercle de l'Aviron.



CYCLISME

A propos des rapports de l'U. V. F. et de l'U. S. F. S. A.

On nous a souvent demandé de préciser les rapports existant entre nos deux grandes fédérations cyclistes, leur raison d'être et leur ligne de conduite. Nous ne saurions mieux répondre à ceux de nos lecteurs, cyclistes et athlètes, que la question intéresse, qu'en citant l'article suivant détaché du dernier numéro de *Tous les Sports*.

Dura lex, sed lex

En réponse à un article de Monsieur J.-H. Aubry

Voilà plusieurs fois déjà que, sur papier rose ou sur papier vert, on attaque l'U. S. F. S. A.. Pour être sincère, j'avouerai que ces assauts ne lui ont pas fait grand tort et qu'elle se porte, après tout, aussi bien qu'avant. Peut-être même — la chose paraîtra sans doute paradoxale — a-t-elle puisé dans ces combats une puissance nouvelle, une vigueur plus grande, semblable en cela aux athlètes que la lutte entraîne et rend invincibles.

Jusqu'ici, d'ailleurs, cela n'avait été, à vrai dire, qu'une guerre d'escarmouches; on critiquait un point de détail, un article des règlements, une décision d'une commission; la critique portait ou glissait, suivant qu'elle était bonne ou injuste, et deux jours après on n'y pensait plus.

Mais cette tranquillité relative ne pouvait durer: l'U. V. F.,

ne se sentant pas suffisamment armée pour lutter plus longtemps, a cru sauver la situation par un coup d'audace; le Congrès d'octobre 1898 a donné mandat au Comité Directeur de l'U. V. F. de dénoncer le traité qui unissait cette fédération à l'U. S. F. S. A.. C'était une déclaration de guerre.

On est tenté de se demander si la décision du Congrès de l'U. V. F. sera nuisible ou profitable à ceux qui l'ont prise; je me garderai bien de la discuter aujourd'hui, le temps, je crois, fera beaucoup à l'affaire, et l'avenir prouvera éloquentement si la dénonciation du traité servira plus à l'U. V. F. ou... à l'U. S. F. S. A.. Attendons!

Quoi qu'il en soit, le Comité Directeur, bien obéissant, s'est conformé au mandat qu'il avait reçu du Congrès: l'entente, ayant cessé de plaire à MM. de l'U. V. F., a été déchirée, et, les relations diplomatiques interfédérations se trouvant rompues, l'Union Vélocipédique de France a commandé le grand branle-bas de combat; consuls et vice-consuls ont bouclé leur ceinturon, astiqué leurs insignes et redressé leur panache.

Sans tarder, les généraux uvélistes ont voulu frapper un grand coup, ils ont cherché à jeter le désarroi dans les rangs de l'U. S. F. S. A., en créant une classe nouvelle, les non-professionnels.

L'U. S. F. S. A. aurait pu répondre du tac au tac, en instituant aussitôt la catégorie nouvelle des non-amateurs, mais comme cette création eût été aussi ridicule que celle de ses adversaires, l'U. S. F. S. A. a préféré rester sérieuse et employer, en la circonstance, d'autres moyens d'action, je devrais dire de répression, vis-à-vis de la fédération professionnelle.

L'U. V. F. a vu sans doute que la Commission de vélocipédie et le Conseil de l'Union n'étaient pas disposés à se laisser mitrailler sans répondre, peut-être a-t-elle estimé — sagement je l'avoue — que les événements ne semblaient pas lui être favorables, toujours est-il que le 4 février 1899 — reprenez cette date — un de ses membres influents, M. J.-H. Aubry proposait une issue immédiate au combat qui se livre actuellement.

C'est la capitulation de l'U. V. F., direz-vous. Nullement; au contraire des parlementaires ordinaires, M. J.-H. Aubry, vient demander à l'U. S. F. S. A. au moment de déposer les armes, d'abandonner purement et simplement le combat, en remettant à l'U. V. F. la direction du sport amateur, c'est-à-dire tout le terrain conquis, le fruit de nombreuses années de travail et de persévérance.

Voilà, je pense, une assez singulière proposition. M. J.-H. Aubry, déclare, et tout me porte à le croire, qu'elle est faite sérieusement et sincèrement; eh bien, à mon tour, sérieusement et sincèrement, je veux désillusionner les uvélistes en leur disant qu'à aucun moment, les dirigeants de l'U. S. F. S. A. n'ont eu la pensée d'abandonner le cyclisme, que, bien au contraire, ils viennent de remanier leur code de vélocipédie et les règlements de leurs challenges, et que jamais saison sportive ne s'est annoncée aussi brillante que celle-ci.

Je n'entrerai pas dans la discussion de tous les similis-arguments développés par M. J.-H. Aubry, je n'en cueillerai qu'un petit bouquet que j'effeuillerai ensuite devant vous.

« L'U. V. F. est une fédération vélocipédique, et sur ses 20.000 (?) membres, plus de 15.000 sont amateurs dans le sens le plus étroit du mot ».

Eh bien que font-ils à l'U. V. F., ces 15.000 amateurs?

Je n'invente rien; je me reporte au texte de la convention du 24 octobre 1896 (art. 3.) (voir annuaire de l'U. V. F. page 55).

« L'Union Vélocipédique de France place ceux de ses membres qui désirent jouir de la qualité d'amateur sous les règlements et sous le contrôle de l'U. S. F. S. A. »

Voilà qui est clair, mais cela n'empêche que nous sommes heureux d'apprendre d'une source autorisée que l'U. V. F.

viole le traité pour 15.000 individus. Ce n'est évidemment pas une constatation nouvelle, mais c'est toujours drôle.

« L'U. S. F. S. A., dit encore M. J.-H. Aubry, en devenant le pouvoir vélocipédique sportif des amateurs reconnu par les fédérations étrangères et par l'U. V. F. elle-même, a du même coup étendu ses pouvoirs sur les membres de l'U. V. F., à tel point que ceux-ci ne sont amateurs de l'U. V. F. qu'en vertu de la licence de l'U. S. F. S. A. Il y a là une absurdité criante... »

Mais, sapristi, MM. de l'U. V. F., si c'est absurde, pourquoi l'avez-vous sanctionné et proclamé le 24 octobre 1896; ce n'était ni moins ni plus logique qu'aujourd'hui, et, comme je ne crois pas qu'on vous ait arraché de force votre signature, il vous était assez facile de la refuser. Vous n'étiez pas obligés de dire oui, mais puisque vous avez accepté, puisque vous avez apposé votre nom au bas du contrat, vous devez, à moins de manquer à votre parole, vous conformer entièrement et scrupuleusement aux termes du traité que vous avez signé. La convention, vous le savez, constitue la loi des parties; cette loi, si elle est peu agréable, est telle que vous l'avez faite, vous n'avez donc pas à vous en plaindre.

A quoi servirait, d'ailleurs, de récriminer? Comme le disait fort justement M. J.-H. Aubry, dans l'article déjà cité du 4 février 1899, article qui m'a valu le plaisir d'écrire ces lignes : *dura lex, sed lex*.

Pol-MARY.

Cyclisme Militaire

Les mesures sont prises pour l'organisation des deux compagnies de cyclistes, proposée par le ministre de la guerre, aussitôt après que le Parlement aura voté le crédit de 49,000 francs demandé pour l'achat des machines à l'industrie privée.

Ces deux compagnies seront formées dans l'Est, près du quartier général d'une division de cavalerie, à Lunéville pour l'une et pour l'autre à Châlons, Sedan ou Reims.

Union Vélocipédique de France.

On nous communique de l'Union Vélocipédique de France :

La Commission sportive a décidé :

« La licence du *coureur professionnel* sera exigible dans toutes les courses en France et à l'étranger. Cette licence sera accordée contre le paiement d'une somme de 5 francs aux coureurs unionistes, et contre le paiement d'une somme de 20 francs aux coureurs non-unionistes. Toutes les demandes de licence devront être adressées à M. le président de la Commission Sportive de l'U. V. F., 21, rue des Bons-Enfants, à Paris. »

En outre, d'accord avec le Comité Directeur, la Commission sportive a pris l'importante décision suivante :

« Toutes les courses et essais de records *professionnels* organisés en France par des sociétés, personnalités ou vélodromes sont régis par les règlements de courses de l'U. V. F.

« Seront disqualifiés tous les vélodromes, sociétés, organisateurs de courses et coureurs ne faisant pas courir ou ne courant pas sous les règlements de l'U. V. F. »

Sous peu suivront les mesures complémentaires prises à la suite de cette décision, c'est-à-dire les conditions d'affiliation des vélodromes et sociétés, ainsi que la délivrance de licences spéciales aux organisateurs de courses, comme cela se pratique déjà en Angleterre et en Belgique.

La Commission sportive de l'Union Vélocipédique de France vient de recevoir avis de l'International Cyclist's Association, que, désormais, à l'étranger, la licence de l'U. V. F. sera exigée de tous les coureurs *professionnels* qui, non munis de cette pièce, se verraient refuser ou leurs engagements ou l'accès des courses si, par hasard, ils s'engageaient sans avoir rempli les formalités nécessaires à la licence.

La Commission sportive de l'U. V. F. ayant répondu aux nombreuses demandes de licence qui lui avaient été adressées à ce jour, rappelle aux *coureurs* que la licence devant être exigée durant la prochaine saison sportive, sous peine de

disqualification, leurs demandes doivent être envoyées à M. le président de la Commission sportive, 21, rue des Bons-Enfants, à Paris.

La classification des coureurs pour la saison 1899 a été constituée ainsi qu'il suit par la Commission sportive de l'U. V. F., sauf les modifications qui pourront être apportées dans le courant de l'année :

Hors série : Arend, Bald, Bourrillon, Jacquelin, Morin, E.-W. Taylor.

Première catégorie Banker, Barden, Boulay, Breitling, Broka, Tom Butler, Chinn, Cooper, Deschamps, Domain, Eros, Gougoltz, Grogna, Hamilton, Houben, Jaap Eden, Kiser, Lambrechts, Lehr, J.-B. Louvet, Mac Donald, Meuers, Mercier, Momo, Murphy, Nieuport, Nossam, Outlochtine, Parlbj, Parson, Pasini, Petersen, Protin, Singrossi, Tommaseli, Franz, Verheyen, Van den Born, Otto Ziegler.

Tous les coureurs non compris dans cette liste sont classés d'office dans la deuxième catégorie.

U. V. F.

SECTION DU RHONE.

CALENDRIER

Rappelons, ci-dessous, les dates prises par le personnel consulaire de l'U. V. F. pour ses courses et championnats :

— 7 mai et 9 juillet. — 100 kilom. sur route officielle pour le Livret Militaire.

— 6 août. — Championnat de l'U. V. F., vitesse 2 kil. sur piste, pour amateurs; puis grandes courses interclubs (Sociétés affiliées à l'U. V. F.).

— 10 septembre. — Championnat de fond, 100 kil. sur route officielle. Ce championnat donnera droit aussi au Livret Militaire.

Inutile de dire que de forts beaux prix en objets d'art et médailles seront distribués pour chaque course.

De plus, dans le but d'encourager le tourisme, l'U. V. F., à Lyon, fera une sortie tous les mois, avec course (au clocher, Rally-Paper, etc.

Par le programme ci-dessus, on voit que l'U. V. F. ne néglige rien, et ces réunions et courses doivent solliciter l'attention des Sociétés cyclistes.

D'autre part, l'U. V. F. a décidé la création d'une licence spéciale pour coureurs « non professionnels » et, dorénavant, cette licence des non professionnels sera exigée de tous les coureurs prenant part : 1^o aux Championnats, 2^o aux Challenges, 3^o aux Courses interclubs organisés sous les règlements de l'U. V. F.

En conséquence l'U. V. F. engage les cyclistes qui désirent prendre part aux courses de l'U. V. F. d'en faire la demande au Chef-Consul, 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, en ajoutant à leur lettre, avec tous les renseignements, la somme de 1 fr.

Le Chef-Consul prévient les Unionistes et affiliés qui ont déjà fait leur demande de licence de « non-professionnel » d'avoir à venir à retirer à l'adresse ci-dessus.

Voici la définition exacte et adoptée des coureurs non-professionnels et qui est imprimée sur chaque licence. U. V. F. « La présente licence est accordée aux cyclistes reconnus non professionnels, c'est-à-dire n'ayant jamais retiré un profit pécuniaire d'un exercice athlétique quelconque, et qui s'engagent à observer les règles suivantes :

Ne pas courir pour des prix en espèces ou convertir en espèces des prix gagnés ;

Ne pas accepter de traitement, d'indemnité pécuniaire, de machines, accessoires ou spécialités vélocipédiques, à titre gratuit, des constructeurs, fabricants ou marchands.

Ne pas accepter comme entraîneur un coureur rémunéré spécialement à cet effet, par un constructeur, fabricant, marchand de cycles ou organisateur de courses ;

Ne pas courir contre des coureurs non professionnels sous

le coup d'une disqualification rendue publique ou déjà disqualifiés, ni les entraîner;

Ne pas laisser faire de réclame sur son nom par des personnes intéressées dans le commerce vélocipédique;

Seront seuls qualifiés pour prendre part aux courses : 1^o les coureurs français ou étrangers résidant en France, ayant obtenu la licence de non-professionnel; 2^o les cyclistes étrangers reconnus amateurs par les fédérations faisant courir d'après les règlements sportifs de l'International Cyclist Association.

Toute infraction aux présentes règles entraînera le retrait de la licence. »

Conférences Militaires

Conférence du jeudi 9 février. — Il ne nous a pas été possible, dans notre dernier numéro, de rendre compte de la conférence sur *La Vélocipédie aux Armées*, faite sous les auspices de l'U. V. F., par le lieutenant Perrin, du 99^e d'infanterie.

Cette conférence, qui a eu lieu sous la présidence du commandant William, représentant M. le général Pelloux, a été fort intéressante. On peut la résumer ainsi : il faut considérer la vélocipédie dans l'armée comme la contre partie du pigeon militaire. En temps de guerre surtout, les reconnaissances d'officiers cyclistes donneraient des avantages inappréciables et le lieutenant Perrin cite à l'appui de ses dires plusieurs épisodes de la guerre de 1870, dans lesquels des cyclistes militaires, s'ils avaient existé à ce moment, eussent pu nous épargner bien des désastres, par leurs services rapides d'éclaireurs.

De même pour les reconnaissances de bois, le cycliste militaire peut beaucoup mieux se mouvoir à travers les fourrés, qu'un cavalier, pour ensuite aller transmettre à toute vitesse, à ses chefs, les renseignements appris et ceci pour ainsi dire sans bruit, avantage marqué sur le galop d'un cheval qui peut être entendu de l'ennemi.

Le lieutenant Perrin estime que les Sociétés cyclistes poursuivraient un but éminemment patriotique en encourageant la pratique du tir parmi leurs membres (c'est la théorie de tous les sports, quoi!) ce qui serait encore bien plus profitable à la Patrie, que tous les diplômes et brevets militaires, etc., car le cycliste militaire est appelé à se servir très souvent de son fusil soit pour soutenir une charge de cavalerie, soit dans les escarmouches d'avant postes.

Conférence du jeudi 16 février. — Avant-hier au soir a eu lieu, dans une des salles de l'Etat-major, place Carnot, la seconde conférence sur le cyclisme militaire faite, comme la précédente, sous les auspices de l'U. V. F., par le lieutenant Perrin du 99^e d'infanterie. Une centaine d'ouvriers assistaient à cette conférence qui a roulé sur trois points principaux, à savoir : la lecture des cartes d'Etat-major; la télégraphie optique et les pigeons voyageurs, trois choses qui seront comme le complément forcé du cycliste militaire en campagne. Le lieutenant Perrin a insisté surtout sur la lecture des cartes d'Etat-major qui sont assez difficiles à lire dans leurs moindres détails; puis il explique le fonctionnement de la télégraphie optique et enfin, il parle du pigeon voyageur militaire, dont le cycliste monté, peut très bien emporter quelques-uns dans ses reconnaissances aux avant-postes, afin d'envoyer à ses chefs les renseignements appris, etc.

L'auditoire a paru prendre un vif intérêt à cette conférence qui, accompagnée de démonstrations sur un tableau noir a été tout à fait intéressante, ce dont il faut remercier le lieutenant Perrin qui a dû être récompensé par les bravos chaleureux qui ont accueilli la fin de sa péroraison.

La troisième et dernière conférence du lieutenant Perrin aura lieu jeudi prochain 23 courant au même endroit et aura pour titre : De l'orientation en campagne.

Tous les membres des sociétés lyonnaises sont invités à y assister et seront admis sur présentation de leur carte.

V. B.

INFORMATIONS

Omnium Lyonnais.

C'est ce soir qu'a lieu, dans les salons du café de la Paix, le dîner offert par MM. le président et les membres de l'*Omnium Lyonnais*. Cette société, sélect entre toutes, est réputée pour le bon goût et l'élégance de ses réunions et le succès de sa revue de l'année dernière est encore dans toutes les mémoires.

Cyclophile Lyonnais.

Nous rappelons que le bal du C. L. aura lieu, ce soir, dans les salons de l'Hôtel de l'Europe. On nous en dit merveilles et nous ne doutons pas du succès de cette réunion si recherchée chaque année.

DEMI-LUNE. — Le Cycle Demi-Lune, société affiliée à l'U. V. F., a, dans sa dernière assemblée, nommé son bureau pour 1899 comme suit : A l'unanimité des votants, M. L. Garchey est réélu président; vice-président, Prosper Crétin; trésorier, E. Barbier; secrétaire, J. Bouvard.

La première sortie est fixée au dimanche 12 mars, et le soir, à 6 heures, banquet amical à la Demi-Lune.

ROANNE. — Union des Cyclistes Roannais. — Dans sa dernière assemblée, l'U. C. R. a procédé au renouvellement de son Comité dont voici la composition :

MM. Servajon, président; Augoyard et Vivier, vice-présidents; Joannès Digat, secrétaire; Champromis, secrétaire-adjoint; Pierre Javogues, trésorier; Chamarreau, trésorier adjoint; Ardaine, Balouzel, Benoît, Berthier, Boivin, Lauxerrois, Mayer, Mixière, Mondière, Piney, Sonaly et Vindrier, conseillers.

TARARE. — Cycle Tararien. — Dans la séance de jeudi dernier, M. E. Prothière, membre de la Société, a proposé d'éditer, d'accord avec la Société des sciences naturelles, une carte de Tarare et de la région avec toutes les indications nécessaires aux touristes de toutes catégories.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

ANNECY. — Bal du Vélo-Club. — Le bal donné par le Vélo-Club d'Annecy, dans les salons de l'Hôtel de Ville, a été superbe et d'une animation extraordinaire.

Dès 9 heures du soir, la salle de bal offrait un coup d'œil féerique. Sous la clarté intense des lustres, les toilettes ravissantes des dames mariaient leurs couleurs douces et variées aux décors et à la verdure dont étaient ornés les salons.

Les danses les plus variées se sont succédé sans interruption jusqu'à une heure du matin, aux accents mélodieux d'un excellent orchestre de 22 musiciens, placés sous l'habile direction de M. Jules Gentil.

L'éclat de la soirée a encore été rehaussé par l'arrivée de MM. Galloz, président d'honneur, et Garnier, président effectif du Vélo-Club de Chambéry; la présence de ces messieurs a permis aux deux clubs chambérien et annecien de resserrer plus que jamais les liens d'intime amitié qui les unissent d'ancienne date.

Cette brillante fête fait honneur au Vélo-Club d'Annecy, à son comité dévoué et tout particulièrement au président d'organisation, M. Merlin.

25, rue GRENETTE

Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUS GENRES DE SPORTS

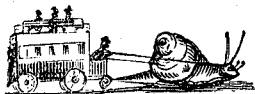
INSTITUTION KNEIP DE FRANCE

LINGERIE en Tissus cellulaire

CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles articulées, etc., etc.

LYON-SPORT doit être mis en vente le samedi matin, à la première heure, dans tous les kiosques de Lyon.

Nous prions ceux de nos lecteurs qui ne le trouveraient pas chez leur marchand habituel de vouloir bien nous en aviser, afin que nous fassions le nécessaire.



AUTOMOBILISME

L'exposition d'automobiles des Tuileries en 1899.

L'Automobile-Club a décidé de redemander à l'Administration qu'un emplacement semblable à celui de l'an dernier lui soit concédé aux Tuileries, pour y installer l'exposition d'automobiles en 1899.

Ce salon qui, en principe, est décidé, aurait lieu au même emplacement et à la même époque que l'an dernier et les mêmes organisateurs : M. Rives, comme directeur général de l'exposition ; M. Ballif, comme contrôleur des finances.

Si l'on tient compte du succès obtenu l'an dernier par le premier salon organisé par l'Automobile-Club, tout nous porte à prédire à celui de 1899, une réussite plus grande encore..., ce qui est peut-être difficile.

Le Concours des accumulateurs.

La Commission spéciale de l'A. C. F. pour le concours des accumulateurs, vient de se réunir. Elle a examiné les engagements des fabricants dont les noms suivent :

1. Société Anonyme pour le travail des métaux, 13, rue Lafayette.
 2. Compagnie Générale Electrique (système Pollak), 33, rue Oberlin, à Nancy.
 3. Société Française de l'accumulateur Tudor (système Tudor).
 4. Société Belge de l'accumulateur Tudor (système Tudor).
 5. Société Anglaise de l'accumulateur Tudor (système Tudor).
 6. Vereinigte Accumulatoren und Elektrizitäts Werke, 46, Kreuzbergstrasse, Berlin, S. W.
 7. Société Cruto (système Pescetto), à Turin, Italie.
 8. Lagarde, 29, rue Pixérécourt.
 9. F. Wueste, à Baden.
 10. Blot-Fulmen (système Blot-Fulmen), 39 bis, rue de Châteaudun.
 11. Société de l'accumulateur Fulmen (système Fulmen), 19, quai de Clichy (Clichy).
 - 12-13. Société des accumulateurs Phénix (système Phénix), 34, avenue de Clichy.
 14. G. B. Marzi, Piazza della Sagrestia, à Rome.
 15. Compagnie générale d'Electricité (accumulateurs Pulvis), 5, rue du Boudreau.
 16. John G. Hathaway, à Londres.
 17. Société des Soudières Electrolytiques, Gavet-Pavaux (Isère).
 - 18-19. Franz Heime (système Titan), 5, Strohgasse, à Vienne.
- La liste d'engagements ne sera close que le 28 février ; d'ici là, on peut adresser les adhésions, accompagnées d'un droit de 1.000 fr., au siège de l'Automobile-Club, 6, place de la Concorde.

Course Pau-Bayonne et retour.

L'Automobile-Club Béarnais, dans sa dernière réunion, a décidé d'organiser une course internationale d'automobiles, pour le 5 avril, sur la route nationale de Pau à Bayonne et retour, soit un parcours de 208 kilomètres, qui se fera en une seule étape.

Les véhicules seront divisés en six classes.

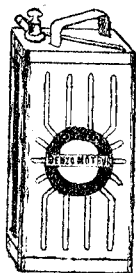
- La classe A comprendra tout genre de motocycles n'excédant par 100 kilos, poids à vide.
- La classe B comprendra les motocycles conduits par les amateurs, poids à vide au-dessous de 100 kilos.
- La classe C comprendra toutes sortes de voiturettes transportant une ou deux personnes, poids à vide au-dessous de 250 kilos.

— La classe D comprendra les voitures de vitesse portant deux personnes.

— La classe E comprendra des voitures transportant quatre personnes.

— La classe F comprendra les voitures transportant six personnes.

Des prix — 5.000 francs en espèces — et des objets d'art seront distribués, ainsi que de nombreuses médailles, dont un grand nombre sont déjà promises, entre autres par l'Automobile-Club de France, le journal la *France Automobile*, la ville de Bayonne, etc.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Athlétisme



Football

U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est.

Championnat de Cross Country.

Demain seront courus à Dijon les championnats de Cross-Country du Sud-Est. Les deux sociétés dijonnaises : le R.C.B. et l'U. S. D. se sont sérieusement entraînées pour ce sport, tandis qu'à Lyon et dans la région on semblait le négliger. Seule, la plus jeune de nos sociétés lyonnaises, le *Philégic-Club* ira disputer le challenge aux Dijonnais. Voici ses coureurs engagés : MM. Maillot, Ducel, Bourget, Faure aîné, Faure jeune, Joffroy, Ferraton et Bertrand.

Le Comité du Sud-Est n'a pas reçu le tracé du cross que nous aurions été heureux de pouvoir reproduire.

Les délégués du Philégic-Club et deux membres désignés par le R. C. B. et l'U. S. D. compléteront la commission spéciale de Cross-Country.

NOTRE ENQUÊTE CHEZ LES SCOLAIRES

Réponses aux questions du Lyon-Sport.

CHAMBÉRY. — Le Lycée de Chambéry possède une *Association Athlétique* fondée en 1897, s'occupant surtout de football-rugby et de courses à pied. L'A. A. C. L. a 50 membres actifs et environ 30 membres honoraires. Ses présidents d'honneur sont : MM. le Recteur et l'Inspecteur d'Académie, M. le proviseur, et son vice-président d'honneur est M. le censeur. Elle a toujours été prospère et a de nombreux succès remportés tant à Annecy et Grenoble qu'à Chambéry. Ses succès sont dus à son ardeur sportive, car elle n'est composée que de jeunes gens heureusement conseillés par les présidents et vice-présidents d'honneur, si dévoués à la cause sportive. S'il est des lycées ou collèges où MM. les administrateurs se désintéressent de la prospérité de l'athlétisme, on peut dire qu'à Chambéry l'A. A. C. L. a trouvé auprès MM. Larrouze, recteur ; Arnoux, inspecteur d'Académie ; Delande, proviseur ; Gros, censeur, des maîtres qui ont compris quelle influence salutaire et morale peuvent avoir les jeux en plein air et ont su assurer la prospérité de l'A. A. C. L.

OLOP.

MONTÉLIMAR. — Union athlétique du Collège de Montélimar.

mar. — En vous félicitant de votre enquête chez les scolaires concernant plus particulièrement la région lyonnaise, je dois vous dire que si nous avons négligé jusqu'ici de répondre, c'est que nous l'avons fait déjà en suite d'une circulaire du Ministère. Nous tenons cependant à marquer notre place dans votre estimable journal en vous faisant savoir que les sports pratiqués par notre association sont le football-rugby, la vélocipédie, les courses à pieds, etc.

Le secrétaire : ROBERT.

BOURGOIN. — U. S. C. B. — Une très regrettable boutade signée du président de l'U. S. C. B. et publiée à notre insu, nous oblige à venir relever comme elles le méritent, les inexactitudes échappées, dans un moment de mauvaise humeur, à des jeunes gens dont la bonne volonté est aussi grande que leur expérience est légère.

La population, l'autorité militaire, l'administration du collège ont été impitoyablement exécutées.

La vérité est, au contraire, que l'U. S. C. B., accueillie avec la plus grande bienveillance, semble prendre à tâche de s'aliéner toutes les sympathies par des enfantillages et des incidents regrettables.

Si l'autorité militaire ne peut mettre son champ de manœuvre à la disposition de nos bouillants collégiens, c'est qu'elle est liée par un bail antérieur à la formation de l'Union.

L'hostilité de la population s'est traduite, jusqu'à ce jour, par l'autorisation de jouer sur le seul pré dont pût disposer la municipalité, par l'hospitalité gracieuse de M. Genin, par le succès des fêtes sportives organisées par le *Lyon-Sport* ou l'U. S. C. B. avec le concours financier et matériel de la municipalité, de diverses sociétés et du public.

L'administration du collège a fait l'impossible pour favoriser le développement normal et régulier des exercices sportifs.

Certaines incartades très fâcheuses survenues à la suite des fêtes ont fort mal récompensé M. Besson, principal, de ses sacrifices et de ses efforts, en lui attirant parfois de très désagréables reproches. Le relâchement de la discipline, le succès des examens compromis en partie tel a été le bilan de l'U. S. C. B.

Dans ces conditions la lettre publiée dans le n° du 4 février est profondément maladroite et regrettable.

Le correspondant du Lyon-Sport.

Le Triomphe de l'Amateurisme.

Nous lisons, sous ce titre, dans la *Presse* du 14 février :

Après Marseille, voilà les sociétés sportives de Lyon qui passent à l'amateurisme. Cela a commencé par le football, l'aviron a continué et le cyclisme termine le mouvement. Tous les clubs s'occupant de ces trois sports vont bientôt être affiliés au comité du Sud-Est de l'U.S.F.S.A.

On doit en grande partie ce résultat à M. Burnichon, président du Football-Club de Lyon, dont l'équipe est si justement renommée.

Un bravo à ce sportsman !

Lyon-Sport, dont les liens avec le sympathique président du Comité du Sud-Est sont sans doute connus, ne peut que remercier son confrère parisien d'une aussi juste appréciation du dévouement et des efforts désintéressés de notre rédacteur en chef.

Une simple observation cependant. Ce n'est pas à Marseille, mais bien à Lyon que revient l'honneur de s'être mis le premier à la tête de l'amateurisme en province. Nos amis de Marseille le reconnaîtront certainement.

Au Comité des Alpes.

Nous recevons d'un athlète grenoblois l'article ci-après que nous reproduisons à titre purement documentaire, ne voulant pas — comme le dit fort bien son auteur — mêler *Lyon-Sport* aux discussions de nos voisins. *Chacun chez soi... Mais tous pour l'U. S. F. S. A.*, ce que sem-

ble oublier l'athlète grenoblois, en revenant sur d'anciennes discussions enterrées depuis longtemps.

« *Ce que les Lyonnais n'ont pu faire, les Dauphinois et les Savoy siens le feront* ».

C'est en me souvenant de cette phrase, à jamais historique, servie par Cl. Stéphane dans une lettre ouverte adressée aux dirigeants de l'U. S. F. S. A. que je me décide à montrer ici combien ridicule a été la conduite du club grenoblois en réclamant à cors et à cris un comité régional, qui devait à la fois et nuire aux Alpes et au Sud-Est.

Personne n'ignore le *Championnat de cross-country des Alpes* couru dimanche dernier et où, sur 13 clubs que compte notre bon comité l'on en trouva un au moment du départ, l'équipe du Stade Grenoblois, probablement surentraînée par 13 cross d'entraînement (nombre fatidique), n'ayant pu se présenter au poteau du départ.

Et d'un.

Je ne parlerai pas non plus du championnat du football rugby (équipes premières) annoncé déjà à grands renforts de réclame par tous les organes spéciaux grenoblois, dans lequel se trouvent engagées deux équipes grenobloises. Le championnat n'aura fort probablement pas lieu, car, si j'en crois quelques bruits très officieux, le Stade est déjà prêt à déclarer forfait.

Et de deux...

Je pourrais encore causer des championnats d'équipes secondes qui, pour le moment, ne présentent qu'une stabilité fort peu rassurante, des championnats de courses à pied, des championnats de tennis où le Stade Grenoblois se présentera probablement seul... si toutefois il ne déclare pas forfait... Je préfère garder tout cela pour un moment plus opportun. Je me plais seulement à constater la belle réussite du premier Championnat des Alpes. Si après ça les clubmen ne sont pas contents, décidément, c'est qu'ils seront bien difficiles.

En terminant, je tiens à faire remarquer combien est regrettable la conduite de ces bons comitards qui ne secondent pas assez — il faut bien le reconnaître — leur si dévoué président.

Je ne veux pas, en ces quelques lignes, *débiner* notre comité (oh ! ma chère) je tiens simplement à montrer la capacité de nos sous-dirigeants, plus fumistes encore que ce pauvre M. Stéphane Cl. Stéphane qui... (Il est mort, paix à ses cendres).

J'ai terminé ma très simple critique, je prie les lecteurs de ne voir en ces lignes qu'une critique *absolument personnelle* à quelques dévoués Unionistes grenoblois et qui n'engage en rien *Lyon-Sport* ou l'un quelconque de ses rédacteurs.

L. B..., un athlète grenoblois.

Comité des Alpes

Calendrier des championnats des Alpes pour le football Rugby :

Equipes premières

19 mars, à Grenoble. — **Stade Grenoblois** contre **Association Athlétique du Lycée de Grenoble**.

Equipes seconde

19 février, à Grenoble. — **Cercle Sportif Grenoblois** (première) contre **Stade Grenoblois** (seconde).

26 février, 1^o à Grenoble. — Vainqueur du match C. S. G. (première) et S. G. (seconde) contre Association athlétique du Lycée de Grenoble.

2^o à Chambéry. — **Union Sportive Chambérienne** (première) contre **Association Athlétique du Lycée de Chambéry**.

5 mars, 3^o à Romans. — Le vainqueur des équipes grenobloises du match du 26 février contre **Football-Club Romains** (première).

12 mars, 4^o à Grenoble. — Match final : l'équipe victorieuse du match de Romans, du 5 mars, contre l'équipe victorieuse du match de Chambéry, du 26 février.

ILE D'AIX (Charente-Inférieure). — Quoique l'île d'Aix ne fasse, en aucune façon, partie des contrées du ressort de la région du Sud-Est ou des Alpes, nous croyons bon de relater ici la partie d'entraînement jouée, dimanche, entre deux équipes du 12^e bataillon d'artillerie à pied, ci-devant en garnison à Grenoble et dont la formation est due à la ténacité de deux excellents membres du Stade Grenoblois, MM. Balme et Bouchayer.

Ci-après donc, nous reproduisons les détails assez intéressants qui nous sont transmis à ce sujet...

Comme je vous l'avais annoncé, nous avons réussi à former nos deux équipes de rugby, tous éléments étant puisés à la 5^e batterie du 12^e d'artillerie à pied.

Je ne vous dirai qu'un mot de la partie de dimanche, les deux mi-temps ayant été surtout employées à dégrossir les canonniers et à leur faire connaître les notions principales de notre jeu de rugby. Les artilleurs et les sous-officiers ont paru s'intéresser très vivement au football et ce n'est qu'après une lutte épique que l'équipe Balme a remporté l'avantage par 6 points (2 essais, 1 Vuillon, 1 Balme), à 3 points (1 essai Bouchayer), à l'équipe Bouchayer.

Une très nombreuse assistance assistait à ce premier match d'entraînement.

Je ne saurais ici qualifier comme il convient notre première partie de rugby, ne pouvant à la fois être juge et partie, néanmoins, je crois pouvoir d'ores et déjà assurer que l'équipe de la 5^e du 12^e renferme d'excellents éléments et je souhaite très ardemment le retour de notre batterie à Grenoble pour voir le quinze du 12^e aux prises avec celui du Stade Grenoblois.

NOËL MABLE.

Nous sommes heureux de féliciter ici les deux membres du Stade Grenoblois de leur hardie tentative qui, nous n'hésitons pas à la croire, portera ses fruits et permettra de compter une équipe de plus parmi nos beaux régiments de France.

N. de la R.

Football-Club de Lyon

Séance du 15 février 1899. — Présents : MM. Burnichon, Child, Barbenès, Alabienne, Vuillermet, Meysson, Vaschalde.

Absent excusé : Audibert ; absent non excusé : M. Pouzet.

Le Comité, tout d'abord, félicite l'équipe seconde et son capitaine, M. Lorenzo, de sa brillante rencontre avec le Stade Français, et est heureux de donner ainsi une nouvelle marque d'encouragement à cette équipe.

Le Comité, après avoir entendu les membres des Régates lyonnaises, décide de convoquer tous les membres actifs du F. C. L. et de la Société des Régates lyonnaises, en assemblée générale le *mercredi 22 février*, à 9 h. du soir, au siège.

Ordre du jour : 1^o Fusion avec la S. R. L. ; 2^o Modifications aux statuts.

Match du 5 mars avec le F. C. de Marseille. — Le Comité s'occupe de l'organisation de ce match. M. Place est chargé de la publicité et de la location des omnibus ; M. Pouzet est chargé des rapports avec la presse ; M. Alabrune est chargé de la confection des cartes ; M. Vaschalde est chargé de la location des chaises ; M. Barbenès est chargé de l'organisation du banquet et du programme.

Ce match aura lieu sur le terrain du F. C. L., les prix d'entrée sont ainsi fixés : Places réservées, 1 franc ; entrée 50 cent.

Le Comité se réunira *extraordinairement* le lundi 19 courant, à 9 heures du soir, au siège ; tous les membres du Comité sont instamment priés d'y assister ; cet avis tient lieu de convocation.

La séance est levée à 11 h. 1/4.

Le Secrétaire : VASCHALDE.

♣ Demain dimanche, match de championnats entre les

équipes premières et secondes du F. C. L. et de l'A. C. L. Tous les membres du F. C. L. sont convoqués pour 2 heures précises, au Club-House :

Equipe première : MM. Place, Bavoze, Forbes, Brown, Blouin, Hadley (capitaine), Hill, Child, Monin, Barbenès, Vuillermet G., Vaschalde, Mac Naughton, Paret, Sands, Eickfort.

♣ L'équipe troisième jouera demain un match contre l'équipe seconde du R. C. L. Par suite d'une indisposition de M. Fontanilles, capitaine, M. Laval prendra la direction de l'équipe.

♣ *Mercredi 22 février*, à 8 h. 1/2 précises. — **Assemblée générale extraordinaire**, au siège.

♣ Lundi 20, à 8 h. 1/2. — Séance de Comité.

Athlétic-Club de Lyon.

(Siège social : Taverne St-Hubert.)

Réunion du Conseil du 11 février. — La séance, sous la présidence de M. Hérillier, commence par la nomination du bureau pour l'exercice de l'année 1899. Le scrutin donne les résultats suivants :

Président : Hérillier ; vice-présidents : Perrin Louis, Condamin ; trésorier : Phalancher ; secrétaire : Vincent ; secrétaire-adjoint : Andréani.

Sont délégués au comité du Sud-Est : MM. Hérillier, Chanas, Vincent ; MM. Jacquet, Cadot, Fichet, Bertin, Peillon sont nommés conseillers.

Jusqu'à nouvel ordre les séances d'escrime, qui avaient lieu le vendredi, se donneront le lundi.

La date du 5 mars est définitivement fixée pour la rencontre qui doit avoir lieu à Dijon entre le R. C. B. et l'A. C. L.

Le secrétaire : J.-B. VINCENT.

Philégic-Club Lyonnais.

Société sportive du III^e arrondissement.

Siège social : Café Collet, 14, place du Pont.

Séance du 15 février 1899. — Après l'appel nominal, M. le secrétaire donne lecture du courrier.

— Lettres de M. Lambelot, de M. Doyen, de l'U. S. D. au sujet du championnat de cross-country.

— Lettre de M. le correspondant du *Journal des Sports*, au sujet des communications devant paraître dans ce journal.

M. Bertrand donne ensuite le compte rendu du championnat de cross du P. C. L. ; 1. M. Ducelier, en 59' ; 2. Mialot, 59' 38" ; 3. M. Bertrand, 4. Bourget.

Sur la demande de M. Ducelier, le crédit de 50 fr., voté pour les membres du P. C. L. allant à Dijon, est porté à 80 fr., c'est-à-dire au paiement complet des frais de chemin de fer.

L'équipe devant représenter le P. C. L. à Dijon, est définitivement composée comme suit :

MM. Ducelier, Mialot, Roy, Bertrand, Bourget, Faure, A., Faure P., Jeoffray.

M. Ducelier est chargé de faire les démarches nécessaires pour obtenir un billet collectif.

La séance est levée à 10 heures.

BERTRAND.

Conseils aux Athlètes

La lumière vient de la Capitale, dit-on. Il ne faut pas toujours s'y fier, ou plutôt il faudrait distinguer entre les règles de l'Union et l'interprétation à elles données par les grands clubs parisiens, suivant les besoins de la cause.

L'article 14 du Code de football est ainsi conçu : « *Tout porteur du ballon doit, si ce dernier vient à être tenu, crier immédiatement : « Tenu », mettre aussitôt le ballon à terre devant lui, tout en faisant face lui-même à la ligne de but de l'ennemi.* »

C'est clair, net et précis ! Croyez-vous ? Eh bien, pas du tout. Il y a trois ans, l'*Olympique* venait à Lyon matcher le F. C. L. Ils amenaient avec eux un arbitre. Les avants parisiens ayant, grâce à leur poids, l'avantage dans la mêlée, firent une mêlée fermée après chaque tenu. D'après eux, l'Union en avait décidé ainsi.

L'année suivante le F. C. L. allait à Paris lutter contre le Stade Français. Là, changement à vue. Les avants stadistes, plus vites sur le ballon que les nôtres, ont tout avantage à expédier vivement les tenus. Résultat : plus de mêlées fermées après les tenus, mais alors où trouver la véritable interprétation et l'application exacte de l'article 14? Stupéfaction des Lyonnais, mais toujours la même réponse : *L'Union l'a dit*. Il n'y avait qu'à s'incliner.

Enfin, il y a cinq jours, le F. C. L. retournait à Paris encore contre le Stade Français. Les Stadistes sont supérieurs en avant et ils adoptent la même tactique : le tenu joué comme semblent l'indiquer les règlements. Mais, à la fin de la partie, un coup de pied d'un Lyonnais envoie le ballon à l'arrière du Stade. Malheureusement pour lui, les « Rouge et Blanc » sont arrivés avec le ballon et le pauvre arrière s'écroule sous le choc. La position est grave pour le Stade. L'arrière est seul contre quatre; ses coéquipiers sont encore loin et la ligne de but toute proche. Un tenu se terminera certainement par un essai. L'arbitre le comprend, accourt et ordonne... « *Mêlée* »!?!?

Vous voulez l'explication? La voilà telle que l'a donnée M. Elling (arbitre) : « Après un tenu fait par un avant, *mêlée ouverte*; après un tenu fait par l'arrière, *mêlée fermée*. » C'est un comble, n'est-ce pas? Mais, que voulez-vous? « L'Union a fait des règles et M. Elling était seul chargé de les interpréter ». Telle a été sa réponse aux justes réclamations des Lyonnais.

Nous demandons la lumière! Il est regrettable que des contestations s'élèvent sur le terrain entre les joueurs et l'arbitre. Pour éviter cela, le remède est simple : demander des explications à la Commission compétente sur tous les points douteux. Ce serait le cas ou jamais!

GEO ETMRELLIUV.

FOOTBALL

L'Équipe seconde du Football-Club de Lyon à Paris.

MATCH NUL. — SIX POINTS A SIX.

Pour la première fois, dimanche dernier, une équipe seconde d'un club de province est allée jouer un match avec l'une des meilleures équipes secondes de la capitale. C'est encore, suivant ses traditions, au Football-Club de Lyon, que revient l'honneur de cette initiative, à laquelle tous les sportsmen applaudiront.

La rencontre entre les équipes secondes du F. C. L. et du Stade Français a intéressé, au plus haut point, le public très sportif qu'elle avait attiré à Courbevoie. Elle s'est terminée, ainsi que le disait le *Journal des Sports*, par la quasi victoire du Football-Club de Lyon. On peut bien qualifier ainsi le fait d'avoir tenu vaillamment tête à des joueurs aussi renommés que les stadistes et d'avoir marqué exactement le même nombre de points qu'eux.

Je vais m'efforcer, par un compte rendu technique et succinct de la partie, de montrer à quelles nombreuses combinaisons, nos équipiers lyonnais ont dû successivement recourir pour arriver à ce résultat.

La première mi-temps. — Lyon a le coup d'envoi, mais joue contre un vent des plus violents. Sur un coup de pied haut et long, le ballon arrive dans les 22 mètres du Stade. Une série de mêlées l'y maintient d'une façon continue. Cinq minutes ne se sont pas encore écoulées, lorsque Bavoze réussit à s'emparer du ballon. Il le passe rapidement à Place; celui-ci, trompant la vigilance du trois-quart adverse, file à toute allure vers le but ennemi et, sur le point d'être arrêté, le passe à Dorniat qui marque un essai pour le F. C. L. en assez bonne position. Les spectateurs étonnés applaudissent cette belle prouesse. Des cris nombreux de « Vive Lyon ! Vive Lyon ! » partent même des lignes de touche. Malheureusement le but, par suite du vent, n'est pas réussi.

Le Stade ferme, dès lors, le jeu dans toutes ses lignes. Les plaquages deviennent durs. Les clubmen, essouffés par 12 h. de chemin de fer, perdent encore leurs forces inutilement, en donnant des coups de pied dans un ballon qu'un vent puissant ramène sans pitié à son point de départ.

De part et d'autre, on lutte avec une ardeur croissante, mais en avant seulement. Les stadistes se voyant supérieurs comme poids, finissent par abuser des mêlées fermées pour rendre leurs attaques plus efficaces. Après chaque tenu, contrairement aux règles, l'arbitre fait faire des mêlées fermées. L'article 14 du code de football est pourtant formel à ce sujet et sur le tenu. Après un tenu, *immédiatement* crier : *tenu* et mettre *aussitôt* le ballon à terre. Pourquoi alors M. Elling faisait-il faire ces mêlées fermées? Il n'y avait aucune infraction aux règles, ce me semble. Alors? Alors je laisse le public libre de juger cette façon d'agir, aussi nouvelle qu'irrégulière.

Mais revenons au match. Le S. F., grâce aux mêlées, refoule donc les « Rouge et Blanc » dans leurs 22 mètres. Les avants Stadistes talonnent, Saulnier passe à Trifou qui marque un essai non converti. Peu après, grâce à la même tactique, Bavoze n'étant toujours pas à sa place, Trifou marque encore un autre essai dans les mêmes conditions.

Lyon se reprend alors, aussi les Stadistes, malgré les bonnes dispositions de l'arbitre qui accorde, à toute occasion, plus de huit coups francs. n'arriveront pas à marquer davantage.

Le ballon arrive enfin par raccroc entre les mains de Place qui, après une course meilleure, marque un essai pour Lyon, quand Henriquez l'empoigne à bras le corps et l'envoie en touche de but. La mi-temps est sifflée quelques instants après.

La reprise. — Dès le commencement de la seconde manche, le jeu prend une tout autre tournure. Le F. C. L., qui joue avec le vent, domine à son tour les Stadistes. Le jeu devient plus ouvert, donc plus remarquable. Trois ou quatre fois les trois-quarts lyonnais s'échappent et sont sur le point de marquer, mais, poursuivis par une guigne noire, chaque fois ils lâchent le ballon, soit arrivés dans le camp même du Stade, soit près de ses lignes de but. Enfin, un coup franc (l'unique!) est accordé au Football-Club. Imhoof tente le but — distant pourtant de 60 mètres et en mauvaise position — il le réussit d'une façon splendide. Aussi les bravos ne lui sont-ils pas ménagés. Les deux équipes ayant chacune six points à leur actif, se remettent alors à jouer un jeu des plus fermés et parfois même brutal. Nous assistons à un moment donné à une petite séance de boxe arrêtée à temps, heureusement, par l'arbitre.

Les Stadistes redoublent d'ardeur, mais en vain! Les Clubmen marquent chacun leur homme d'une façon impeccable et arrivent sans encombre à la fin de la partie. M. Géo Elling, qui a arbitré avec une partialité vraiment surprenante pour des provinciaux, déclare alors le match nul, chaque équipe comptant 6 points : au Stade (2 essais par Trifou) au Football-Club (1 essai : Darniat et 1 but : Imhoof).

Un mot maintenant au sujet des équipes.

Nous tenons, en effet, à faire remarquer que si le F. C. L. comptait dans ses rangs deux équipiers premiers, au Stade, on en a vu deux également : Mielvacque et Mamelle sont, on le sait bien, des joueurs de l'équipe première du S. F. Pour preuve, du reste, c'est qu'ils ont figuré tous deux, l'année dernière, dans l'équipe qui disputa au *Racing-Club* le titre de Champion de France dans la lutte finale.

Ne terminons pas sans féliciter tous les joueurs lyonnais qui se sont si bien défendus contre les Parisiens. Tous ont bien joué, tous se sont surpassés. C'est pourquoi, pour n'en oublier aucun, nous crions bravo! pour le « second team » du F. C. L.!!

Espérons maintenant que tous sauront se remettre courageusement à l'entraînement et que leur capitaine, P.-J. Lorenzo, saura, à l'avenir, avoir autant de poigne pour réclamer lorsque l'arbitre empiètrera sur ses fonctions, qu'il en a pour tenir ses hommes. Un bon conseil maintenant, que tous les clubs de province devront suivre, c'est de demander à l'Union, pour de semblables rencontres, un arbitre qui n'appartienne à aucun des clubs en présence; ce serait simple et tout le monde serait content.

Le soir, un souper — auquel les Stadistes, contrairement à leur bonne habitude, n'assistaient pas — réunissait nos vaillants Lyonnais. La plus franche gaieté n'a cependant cessé d'y

régnier. Puis chacun est allé de son côté pour visiter la capitale.

Voici la composition des équipes :

S. F. — Arrière : Chenu. **Trois-quarts :** Ch. Olivier, Theo-Mamelle, Balnonet, Henriquez. **Demis :** Saulnier, Scholte. **Avants :** Favart, Trifou, Thirkell, Love, H. Mamelle, Lefaut, Ledieu, Miellvacque.

F. C. L. — Arrière : Laverlochère. **Trois-quarts :** G. Vuillermet, Darniat, Place, Bavoze. **Demis :** Lorenzo, Dolbeau. **Avants :** Meysson, J. Vuillermet, Imhoof, Chamard, Perret Paul, Mantel, Robin, Crassé.

Henri PLACE.

Les Championnats de Football du Sud-Est

Equipes premières.

CLUBS	MATCHES		BUTS				
	joués	gag.	perd.	nuls	pour	cont.	points
Football-Club de Lyon	1	1	0	0	39	0	2
Un. Sp. Lycée Ampère	2	1	1	0	12	9	2
Athlétique Club de Lyon	2	2	0	0	29	5	4
Racing-Club de Lyon	3	0	3	0	6	71	0

Equipes secondes.

Football-Club de Lyon	1	1	0	0	69	0	2
Un. Sp. Lycée Ampère	2	2	0	1	39	0	3
Athlétique Club de Lyon	2	0	2	0	0	56	0
Racing-Club de Lyon	3	1	1	1	17	69	3

Demain, à 9 heures et demie, à la Pelouse des Courses, auront lieu les matches de championnats entre les équipes premières et secondes du F.C.L. et de l'A.C.L.

Matches entre les équipes premières et secondes de l'Athlétique Club de Lyon et du Racing-Club de Lyon.

Dimanche dernier ont eu lieu les championnats à jouer entre ces deux sociétés.

Equipes premières. — Les équipes sont en présence à 2 h. 1/2 sur le terrain du Grand-Camp, mais un retard a été apporté à la partie par suite de l'absence de l'arbitre officiel, M. Pozet et de son remplaçant, M. Bavoux. D'un commun accord, les deux capitaines prièrent M. Barbenès, du F. C. L., de bien vouloir les arbitrer.

Le sort favorise l'A. C. L., qui va tourner le dos au soleil et au vent. Dès le commencement, l'A. C. L. marque rapidement sa supériorité par plusieurs essais faits coup sur coup.

Au contraire, M. Vuarin, capitaine du R. C. L., montre qu'il n'est pas en forme et que l'équipe adverse pourra facilement sortir victorieuse. En effet, après deux minutes de jeu, M. Jacquet, à la suite d'une belle charge, marque le premier essai qui n'est pas transformé. Le jeu devient alors très confus, les avants du Racing essaient bien de faire des prodiges, mais ils ne sont pas assez secondés par les trois-quarts, qui se contentent, dès qu'ils ont le ballon, de donner de faibles coups de pied au lieu de charger. Le A. C. L. en profite pour marquer encore trois essais (Jacquet, Phalanchet, Berlin) dont les buts ne sont pas réussis.

Sur la demande de M. Vuarin, la mi-temps dure 17 minutes. A la seconde mi-temps, c'est au tour de l'A. C. L. d'avoir le soleil devant les yeux et à lutter contre le vent. Le Racing remplace un de ses trois-quarts par Jannicot qui va renforcer leur ligne. A peine engagé, le jeu devient dur, et de serré qu'il était au commencement, ce n'est plus qu'une série de tenus et de plaquages qui en a fait une partie très disgracieuse. Dès le coup d'envoi, les racingmens semblent vouloir prendre l'offensive, mais, malheureusement, le souffle manque et l'Athlétique, fort en forme, ne se laisse pas effrayer et marque encore successivement trois essais : 1, Phalanchet ; 1, Jacquet ; 1, Sarrazin, dont un est transformé par M. Peillon.

Cette partie allait se terminer sans que le R. C. L. eût pu marquer, si les membres de ces deux clubs qui se trouvaient sur le terrain comme spectateurs avaient su faire respecter les touches par le public. Par suite d'un coup de pied donné

en touche par un joueur du R. C., le ballon se trouve arrêté par les spectateurs, les joueurs de l'A. C. L. croyant que la touche doit se faire quand-même, s'arrêtent et laissent passer Berthel, du R. C., qui va marquer pour son club un essai. La fin est sifflée de suite après et la victoire reste à l'A. C. L., par 23 points à 3.

En résumé, partie peu intéressante, de tels matches seraient une mauvaise réclame pour le rugby. Les joueurs de l'A. C. L., beaucoup plus forts et plus lourds que ceux de l'équipe adverse, auraient dû éviter, en chargeant, quelques mouvements de bras et de tête un peu trop durs.

L'équipe du R. C. n'a pas donné ce qu'elle promettait au commencement de la saison, mais, par contre, certains de ses membres n'ont pas perdu cette mauvaise habitude de réclamer à tort et à travers des coups francs et de discuter les décisions de l'arbitre.

Le match de demain entre l'A. C. L. et le F. C. L. sera sans doute plus intéressant. Nous souhaitons que, dans cette rencontre de fin de saison et de championnats, nos deux premières équipes lyonnaises fassent montre d'un jeu classique plus savant que dur. Les progrès qu'elles ont faits cette année donneront un attrait tout particulier à cette rencontre.

TCHARL.

Equipes secondes. — Les équipes secondes, bien jeunes encore, se sont amusées au Football, plutôt qu'elles n'ont joué un match de championnat. La victoire est revenue au Racing, plus expérimenté, par 17 points à rien à l'A. C. L.

R. V.

A propos d'un match.

Nous recevons d'un ancien footballeur une lettre relative au match de l'A. C. L. contre le R. C. L., et contenant des observations dont nous apprécions tout le bon vouloir. M. G. D. comprendra cependant les raisons qui ne nous permettent pas de publier ses critiques. Elles pourraient être un sujet de désaccord entre des équipes amies, quoique rivales, et c'est l'union que *Lyon-Sport* cherche et prêche avant tout.

BOURG. — Match entre les équipes premières du Lycée Lalande et le Rugby-Club de Lyon. — Dimanche a eu lieu, à 2 h. 1/2, au communal des Vennes, le match de football entre les élèves des lycées de Bourg et de Lyon (le Rugby-Club pour la circonstance).

Cette rencontre sportive avait attiré au Stand, malgré un temps incertain, un grand nombre de promeneurs. Tous ces jeunes gens ont fait preuve d'une force et d'une agilité remarquables, mais les élèves du lycée Lalande ont dû céder devant leurs camarades mieux entraînés.

Les succès remportés par les Lyonnais ont été célébrés comme ils le méritaient et les échos de la forêt de Seillon ont retenti des nombreux et énergiques hurrahs poussés en l'honneur des vainqueurs.

Les principaux matches

La semaine a particulièrement été brillante pour le football-Rugby.

Le *Stade Français en Angleterre* a opposé une très vive résistance aux formidables équipes avec lesquelles il s'est rencontré et a provoqué l'admiration des spectateurs.

En France, le *Racing-Club de France* a envoyé sa première équipe à Bordeaux et à Toulouse.

L'équipe seconde du *Football-Club de Lyon* s'est mesurée avec celle du *Stade Français* sur le terrain de ce dernier et a presque constamment menacé ses buts.

A Marseille, le *Stade Grenoblois* avait envoyé son équipe première matcher le *Football-Club Marseillais*.

A Romans enfin, l'équipe seconde du *Stade Grenoblois* a lutté contre l'équipe première du football-Club Romanais.

Voici, du reste, les résultats détaillés de ces matches.

Stade Français contre Université de Dublin. — Durant la première mi-temps rien n'est marqué, mais à la reprise par

suite du terrain lourd et glissant les stadistes manquent leurs passes et Dublin parvient, à la suite d'une mêlée très rapidement faite, à marquer un essai, non converti (Barbour) un drop goal est réussi presque à la fin par G. Wynne, la fin est ensuite sifflée et Dublin proclamé vainqueur par 7 points à 0. Une ovation est faite aux stadistes.

Le *Racing-Club de France* a triomphé du *Stade Bordelais* par 12 points (4 essais : Binoche 2, Chapuis 2) à 3 points (l'essai Cartwright) et, 2 jours après, du *Stade Olympien des Etudiants de Toulouse* par 20 points à 3.

Nous donnons d'autre part le compte rendu du match des équipes secondes du *Football-Club de Lyon* et du *Stade Français*, — A Marseille, le *Football-Club de Marseille* a triomphé du *Stade Grenoblois* par 6 points (2 essais, Rideleux) à 0.

Le public a fait une véritable ovation à cette vaillante équipe marseillaise qui progresse constamment.

— Le *Stade Grenoblois* (2), à Romans, a été également battu par 6 points à 0, par l'équipe première du *Football-Club Romains*.

— A Paris, un match comptant pour le championnat de France a été gagné par l'Union Athlétique du 1^{er} arrondissement, battant par 8 points à rien la Ligue Athlétique.

PROFESSIONNALISME

F. S. A. F.

Comité Régional du Sud-Est

(Siège : Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe, 142)

Séance du 10 février 1899. — La séance est ouverte à 9 h. 1/2 sous la présidence de M. Champagnon, vice-président. Tous les délégués sont présents. Absent excusé, M. Ferratge (C. P. V.).

Lecture du procès verbal de la dernière séance (Adopté).

Lecture d'une lettre de M. Verdelet, secrétaire général de la F. S. A. F. M. Simon est chargé de lui répondre et de lui poser diverses questions d'ordre intérieur.

Le *Stade Lyonnais* annonce qu'il fera courir un cross d'entraînement le 12 courant, départ à 9 h. du matin, café Jean, Tassin la Demi-Lune.

Les sociétés lyonnaises sont averties de verser entre les mains de M. Drevet, trésorier du Comité, le montant de leur cotisation de 1899. Dernier délai, 17 mars 1899. La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le secrétaire général : SIMON

CALENDRIER SPORTIF :

26 février. — Cross : 2 catégories : Club Pédestre et Vélocipédique.

12 mars. — Premier match professionnel de football entre le *Stade Lyonnais* et le *Cercle des Sports*.

L'équipe gagnante matchera contre l'équipe mixte du C. P. V. et C. P. L.

19 mars. — Championnat de cross-country, du Sud-Est. 40 fr. de prix en espèces. Distance 12 kil.; disputé à Tassin.

Club Pédestre Lyonnais.

Après plusieurs réunions préparatoires, le Comité du Club Pédestre Lyonnais a définitivement décidé, dans sa dernière séance, d'organiser un grand bal-tombola, le samedi 18 mars.

Le C. P. L., à l'exemple des grandes sociétés, veut avoir, lui aussi, son bal annuel et, à cet effet, le Comité s'est assuré pour le 18 mars, la salle des Concerts de l'Horloge bien connue du public lyonnais.

Le comité du C. P. L. espère bien voir en majorité à ce bal qui, bien entendu, sera public, un grand nombre de coureurs à pied, footballeurs etc., amateurs ou professionnels (?) car, heureusement pour la danse, il n'y a pas encore de fédération qui interdise à un amateur et à un professionnel de se mesurer entre eux, afin de savoir lequel des deux fera le plus de valses ou de polkas jusqu'au matin.

Une grande tombola, qui comprendra de nombreux et magni-

fiques lots, sera tirée pendant le bal. On peut se procurer des billets de tombola au prix de 0 fr. 25 le billet, au siège du Club Pédestre Lyonnais : café de Falaise, 13 rue de Sèze.

V. BROCHU

Cercle des Sports

(48 cours Morand, Café du Cours.)

Séance du Comité du 11 février 1899. — La séance est ouverte à 9 heures 1/4, sous la présidence de M. L'Hôpital, président. Sont présents : MM. Bérard A., Charobert F., Simon, Drevet Cl., Perraud, Pacoud.

M. Charobert expose la maquette de la couverture du programme pour la course Lyon-Neuville (Adoptée). Il présente ensuite le devis d'un *concert-bal-tombola* (Accepté). Mercredi, le Comité décidera de la date et du lieu où le Cercle donnera sa première fête.

Le concours de classement d'escrime aura lieu le 24 février prochain.

Le match de football avec le *Stade Lyonnais* est fixé au 12 mars.

M. Simon présente les croquis des nouveaux insignes. Renvoyé ainsi que la demande d'achat de *cartes de sociétaires*. Des cartes provisoires seront remises aux membres.

M. Bérard est chargé de l'achat des poteaux de but. Pour le terrain de football, le Comité attend la réponse d'un moment à l'autre.

M. Simon fait savoir que le Comité de la F. S. A. F. demande pour le 17 mars prochain, la cotisation du C. D. S. pour 1899. Il est fait droit à sa demande.

L'établissement du calendrier sportif est renvoyé à l'Assemblée générale.

♣ *Course de Neuville.* — La date de la course pédestre internationale de Lyon-Neuville et retour (28 kilom.) est fixée au 30 avril. Le prix d'inscription est de 1 fr. 50. Le jour d'ouverture des inscriptions sera annoncé en temps voulu.

Sur la demande de M. Charobert, le Comité se réunira tous les vendredis à 10 heures.

Le résumé des séances du Comité sera affiché dans la salle de réunions.

M. Mazuy, rue Bugeaud, 5, présenté par MM. Charobert et Blanc, est admis comme membre honoraire.

M. Michat Joanny est à nouveau admis comme membre actif à partir du 1^{er} février. La séance est levée à 11 heures.

Le secrétaire-adjoint : A. SIMON.

Stade Lyonnais

(Café de la Patrie, quai des Célestins, 1.)

Réunion tous les samedis à 8 heures.

Dans sa réunion du 4 février, le *Stade Lyonnais* a accepté comme membres actifs : MM. Drevon et Rouveur. Les démissions de MM. Perrin et Turrel ont été acceptées. Des félicitations sont votées à M. Janin pour son excellent résultat dans le championnat de juniors du 22 janvier (cross-country). L'entraînement au football pour le match conclu avec le *Cercle des Sports* est décidé pour tous les dimanches soir, jusqu'au jour du match. M. Lapérouse, capitaine de football, forme l'équipe dont la composition paraîtra dans un compte rendu ultérieur.

Avant le match quelques épreuves de vitesse seront organisées par M. Lapérouse, capitaine de football, pour l'organisation définitive de l'équipe du S. L.

Prière de faire parvenir toutes les communications concernant le football à M. Clément Lapérouse, rue Grenette, 35 bis.

Le secrétaire adjoint, Et. PELLAGAUD

Réunion du 11 février. — Procès verbal. — La réunion est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Martelat, président. M. Pellagaud est absent. Les délégués du Sud-Est font leur rapport relaté à la dernière réunion de ce comité.

Le procès verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Martelat propose un abonnement au *Lyon-Sport*; cette

demande est acceptée à l'unanimité et le président fera le nécessaire.

Cross-Country. — Un cross d'entraînement, auquel sont invitées les autres sociétés, est voté pour demain, dimanche matin, à Tassin.

Football. — Une partie de football est décidée pour l'après-midi de la même journée au Grand-Camp. La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le secrétaire-général : PÉRON.

La PREVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les CHASSEURS contre tous accidents.

GYMNASTIQUE



Fédération des Sociétés de Gymnastique du Rhône et du Sud-Est.

La réunion du Comité central de cette importante association a eu lieu, comme nous l'avons annoncé, dimanche dernier à son siège, passage Tolozan. D'importantes décisions y ont été prises, nous en rendrons compte en temps voulu.

A l'occasion de cette première réunion de l'année, M. Clément, président fédéral, recevait à 3 heures dans les salons Grüber; il était aidé dans sa tâche par ses dévoués collaborateurs, MM. Damon, secrétaire général; Clermont, de la Commission des finances; Ageron, trésorier et Greppo, secrétaire-adjoint. De nombreuses dames jetaient par leur présence une note charmante sur la réunion; citons Mmes Heussler, de Thizy; Ageron, Damon, Greppo, Sapin, Chabert, Thévenet, Gerin, Gleyzal, Villatte, etc., etc.; du côté gymnastes, membres associés et amis, on relevait la présence de MM. Bizet, conseiller municipal; Heussler, de Thizy; Grandjean, conseiller municipal de Grenoble; Allouis et Genon, de la même ville; Perroudou, d'Amplepuis; Sena-Pouzet, du Central et président de la Lyonnaise; Thévenet, président de la Gauloise; Gerin, vice-président des Volontaires Croix-Roussiens; Giry et Rioublanc de la même société, Mège, président, Pellet, Verdier et Brunet, moniteurs de l'Alsace-Lorraine, Sage, Gleyzal, Angé, Praz, Laurent, Lefebvre, etc., membres associés.

Un concert, au cours duquel on applaudissait chaudement MM. Raynal, Balandras, Froget, Ludovic et Joly, accompagnés par M. Joly, a obtenu le plus légitime succès; les intermèdes par le phonographe Edison ont été également très goûtés. A cinq heures, a eu lieu une sauterie qui a fait les délices des dames présentes, l'entrain et la gaité étaient de rigueur, c'est dire qu'on s'est amusé ferme et séparé à regret à l'heure du dîner. En somme, soirée charmante, bien ordonnée, au buffet bien garni présidé par la si gracieuse bonne grâce que prodigue à tous le distingué président fédéral, M. Clément.

Union des Sociétés de gymnastique de France.

XXV^e FÊTE FÉDÉRALE.

21, 22 mai 1899, à Dijon.

Dimanche, 19 courant, à 3 heures du soir, à Lyon, au Gymnase de la Française, rue Amédée-Bonnet, séance de démonstration des exercices imposés à la Fête Fédérale. A Saint-Etienne, aura lieu le matin, à 8 heures, au Gymnase de la Stéphanoise, une séance semblable.

La Lyonnaise (gymnastique et tir, montée du Chemin-Neuf).

— Le bureau pour 1899 est constitué de la façon suivante : MM. Sena-Pouzet, délégué cantonal, président; Decléris, conseiller municipal, vice-président; Gueppe, secrétaire; Perrier, adjoint; X. Roussel, trésorier; Vaucazelle, adjoint; Renard, directeur des cours; Dussardier, archiviste; Julian, chef de tir; Lepin, professeur, moniteur général; Soulier, administrateur.

La Société organise dans son local un grand concours de tir, auquel elle convie les Sociétés de gymnastique et tous les tireurs lyonnais.

OULLINS. — L'Avenir d'Oullins. — Le Conseil d'administration est ainsi constitué pour 1899 : président d'honneur, M. Genet, député du Rhône; président, M. Louis Lang; vice-président, Léorat; trésorier, M. E. Sentena; trésorier adjoint, G. Spisser; secrétaire, G.-B. Shenée; secrétaire adjoint, Félix; directeur du tir, Fournel; directeur des cours, Faussart; administrateurs : Garnier, Budy, Balandras, Chachut, Josserand, Chally, Benoist, Chappaz, porte-drapeau, Fogères.

Pour l'annexe de Pierre-Bénite : vice-président, Sermet; trésorier, Côte; secrétaire, Artiges; membres : Gontier, Perlat, Faussart; moniteur général, Barnabé; moniteur de première division, Cugnet; pupille, Moutot; maître d'armes, Fay; chef clairon, Philip.

La Martiale de Lyon. — Cette société informe ses membres honoraires et amis qu'elle a, dans son assemblée générale du 28 janvier, à la mairie du IV^e arrondissement, renouvelé son conseil d'administration de la manière suivante : président d'honneur, M. le docteur Durand; vice-président d'honneur, M. Péronnet, conseiller municipal; président actif, M. Thevenon; vice-présidents, MM. Silve et Comte; trésorier général, M. Dubost; trésorier adjoint, M. Darmes; secrétaire général, M. Cavaliéry; secrétaire adjoint, M. Sadon; administrateurs, MM. Beurol, Barthélemy, Alabergère, Gouéry, Casanova, Meunier, Perriche; moniteur général, M. Minary; chef clairon, M. Gouéry; porte-drapeau, M. Alabergère; garde du matériel, M. Fazolat; chefs de tir, MM. Bruyas et Bouzon.

Il est rappelé en même temps aux sociétaires qu'en vue des prochains concours, les répétitions auront lieu régulièrement les mardis, jeudis et samedis, au siège, rue du Mail, 21 et 23, où les adhérents seront reçus les mêmes jours, à 8 h. 1/2 du soir, pour les personnes désireuses de se faire inscrire.

La société demande des jeunes gens désirant apprendre à sonner du clairon.

Association de Gymnastique de Lyon et du Rhône. — VII^e concours annuel, à Villeurbanne, le 2 juillet 1899, organisé par l'Eclair de Villeurbanne. La commission technique chargée d'établir le règlement du VII^e concours de l'Association, vient d'être composée ainsi : M. Bedon, moniteur général de la Jeune France; M. Giraud, moniteur général de l'Eclair de Lyon; M. Minary, moniteur général de la Martiale; M. Perrot, moniteur de l'Eclair de Villeurbanne, est nommé moniteur général du concours.

Pour toute demande de renseignements, les correspondances seront adressées au secrétariat de l'Eclair, chemin Sautin, à Villeurbanne.

Gauloise de Vaise. — L'assemblée générale de cette Société s'est tenue à son siège le jeudi, 2 février. Le renouvellement du Comité a été opéré comme suit : Président, M. J. Thévenet, commandant au 112^e territorial, chevalier de la Légion d'honneur; vice-président, M. J. Damon, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est; secrétaire, M. J. Bénézit; adjoint, M. V. Fabien; trésorier, M. A. Nicolas; adjoint, M. J. Bornand; administrateurs, MM. Beldon, Chauvet, Burfin, Gabet, Coindre et Médalin; moniteur général, M. Gruffy; chef de tir, M. Coindre.

La Société a décidé de prêter son concours à la Société *Les Sauveteurs volontaires du Rhône* qui organisent une fête de bienfaisance pour le 3 mars, au Cirque Rancy; également sa participation à la fête fédérale de Dijon. La fête annuelle de la Gauloise aura lieu le 12 avril, au Casino de Vaise.

BILLARD

Nous espérons intéresser nos lecteurs, en commençant aujourd'hui une chronique hebdomadaire sur le noble jeu de billard.

L'art du jeu de billard doit, en effet, être classé dans la catégorie des sports, et trouver sa place dans nos colonnes; nous n'en voulons pour preuve que les aptitudes aux carambolages de presque tous nos sportsmen lyonnais.

Oui, mes frères, nous nous connaissons tous, et nous savons en nous rencontrant presque tous les soirs, en hiver, à l'Académie de Billard, en nous accouplant pour le cadre ou la partie libre, que l'un délaisse son fusil de chasse, l'autre sa carabine et son revolver, un autre sa bicyclette, un joueur de boules cède son terrain au patineur, un cavalier n'enfourche pas sa monture.

Plus encore et plusieurs se reconnaîtront, en disant que nos meilleurs caramboleurs pratiquent la majeure partie des sports réunis.

Donc, c'est acquis, nous souhaitons la bienvenue à cette petite chronique, sûrement intéressante dans notre bonne ville de Lyon, qui passe à juste titre, pour la cité renfermant le plus grand nombre d'amateurs de billard; et c'est une justice à rendre aux Lyonnais; que peut-on trouver de plus hygiénique en hiver? J'espère que les jeux de cartes restent bien en arrière, inutile d'insister sur la comparaison.

Pour aujourd'hui, nous terminerons notre chronique en annonçant que M. Fournil, le roi du billard, a créé une académie, rue Grôlée, n° 4, et que dans notre prochain numéro, nous parlerons des grands succès qu'il y obtient, apprécié et délecté par tous les amateurs.

MASSE.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Jeudi, 16 février 1899.

A Paris, la liquidation s'est effectuée dans de meilleures conditions qu'ici et le taux des reports a été sensiblement moins élevé. D'autre part, l'émission du Crédit Foncier semble s'annoncer comme un succès.

Enfin l'article de Crispi sur les nouvelles relations franco-italiennes est une précieuse indication sur l'état d'âme actuel de nos cousins à notre égard.

Ces considérations diverses viennent donner de la vigueur au marché des valeurs françaises.

C'est l'Italien et les valeurs Espagnoles qui ont les honneurs de la semaine.

L'Italien est demandé toute la séance de 96,35 à 96,52 et la rente Extérieure à 55, 45, 55, 65.

Le Nord Espagne gagne 6 francs à 138,50, 144,50, le Saragosse offert au début à 210 s'enlève en clôture à 215.

Le 3 0/0 français est bien tenu à 103,02, 103, ainsi que le Portugais à 27,15, 27,20.

Banque Ottomane ferme à 580,581.

Le dividende du Crédit Lyonnais est très discuté; aujourd'hui quelques spéculateurs lyonnais prétendent qu'il ne donne que 40 fr. et les offres de suivre; il finit à 903 après 910, cours d'ouverture.

Le Rio Tinto est un peu délaissé, mais reste néanmoins assez ferme à 1024, 1030, malgré une légère baisse de cuivre.

Comptant. — Horme 201, Creusot 2180, 2165, Acieries Marine 1695, Fourchambault 865, Franche-Comté 306, Acieries Firminy 3820, Monrambert 930, St-Etienne 462, Lumière 1530, 1545, Jonage 564, 560, Part Kama, 960, Baird 480, 470, Blanzay 1765.

Actions. — De Beers, 756 35; Randfontein, 89 50; East Rand, 209; Goldfield, 212 50; Simmer, 164 50; Katchkar priv., 55; Tramways de Limoges, 597; Tramways de Besançon, 400; Tramways Caluire nouv., 805; Tramway d'Avignon, 480; Tramways d'Artois, 460; Tramways de Nîmes, 650; Constructions mécaniques anciennes, 901; Horme nouv., 194 50; Briansk, 1400; Donetz, 1266; Pellicules, 1460; Pompes funèbres de Lyon anciennes, 780; Pompes funèbres de Lyon nouvelles, 740; Part Pompes funèbres de Lyon, 73,50; Electrodes, 515; Précision, 135; Omnium Pompes, 33; Phonographie, 218; Distilleries Bagnot, 756; Glace hygiénique de Lyon, 110; Glace hygiénique de Paris lib., 127; Glace hygiénique de Paris n. lib., 123; Glace Algérienne, 116; Appareillage, 248; Bar Américain, 131.

E. D.

SPECTACLES



CONCERTS

Grand-Théâtre. — Ce soir, *Hamlet*. Demain, *Robert*, en matinée, le soir, *Carmen*, avec Mme de Nuovina.

Célestins. — Ce soir, *Les Mystères de Paris*. Demain, en matinée, *Severo Torelli*; le soir, *Roger la Honte*.

Eldorado. — Tous les soirs, il y a foule à la coquette salle du cours Gambetta pour avoir le plaisir de voir *Ca vaut*! dont le succès bat son plein. Très applaudies et bissées, les six célèbres danseuses anglaises dans leur danse des Chrysanthèmes. Ce ne sont d'ailleurs qu'applaudissements et bis du commencement à la fin. Les costumes dans le défilé de la fin du premier acte sont éblouissants sous l'effet de la lumière électrique et émerveillent les spectateurs.

Cirque Rancy. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, et jeudis et dimanches, à 3 h. représentations équestres variées. Au programme: Les Montrose, les plus extraordinaires acrobates de l'époque; la haute école en sulky; les 4 Noiset, vélocipédistes; the Royal Biograph, avec nouvelles vues; M. de Vally; une partie de football par les chiens; reprise de *Une Chasse au Moyen-Age*, avec chevaux plongeurs et toute la troupe.

Casino des Arts. — C'est Bertin qui tient la tête de la troupe du Casino. Imitateur charmant et spirituel, il personnifie avec un égal bonheur les artistes connus du concert. Bertin attirera sans nul doute les Lyonnais au Casino. Hier au soir, les célèbres acrobates de Valenzo. Ce soir, samedi, après le concert, troisième grand bal de la saison. Dimanche, à 2 heures, la matinée habituelle du Casino aura lieu à la Scala avec tous les artistes.

Scala-Bouffes. — Un comédien de talent qui a laissé à Lyon les meilleurs souvenirs, M. Frédy, vient donner à la Scala une série de représentations. Le répertoire de l'artiste est entièrement nouveau. Ce soir, en même temps que Frédy, débute les Vincianos et miss Martini. Demain dimanche, à 2 heures, grande matinée de famille.

Prime gratuite exceptionnelle

Grâce à un important sacrifice nous avons acquis le droit d'offrir à tous nos lecteurs un abonnement *gratuit* de trois mois à la *Revue Française des Lettres, de la Musique, des Arts*.

Cette prime, destinée à leur éviter les achats coûteux de livres et de musique, renferme en outre d'autres avantages, un attrait et une utilité pratique incontestables dus à l'heureuse réunion de « contes, nouvelles, romans », de « morceaux de musique de haute valeur » et de « reproductions de tableaux de maîtres », le tout signé par les plus grands écrivains et artistes français.

Nous autorisons nos lecteurs à en faire la réclamation à M. l'Administrateur de la Revue, 3, rue de Cluny, à Paris, en les priant d'y ajouter 1,90 pour frais d'envoi.

Ajoutons que chaque numéro contient des *bons primes* qui, utilisés, remboursent dix fois la valeur de l'ouvrage. La Revue Française délivre des cartes de *correspondants* dans toutes les villes de France à ceux qui en font la demande.

N. B. — Le Comité de cette Revue se compose de MM. (*Lettres*), F. Coppée, A. Theuriot, J. Lemaitre, membres de l'Académie Française; (*Musique*), J. Massenet, Paladille, Ch. Lenepveu, membres de l'Institut; (*Arts*), Maunon, Dawant, Renouard.



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infailible

par les

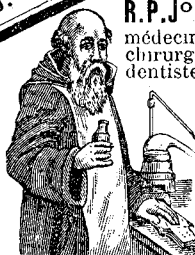
GOUTTES BÉNÉDICTINES
DES RR. PP. J. et GÉROME

Prépr
R.P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.

En vente
chez princip.
Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Drogistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON



L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.